MANUEL UTILISATEUR DU SERVICE EN LIGNE

SIDECAR Web

Version 11.6

Table des matières

1. Introduction	4
2. Pré-requis.	
2.1. Créer un compte utilisateur sur douane.gouv.fr	
2.2. Demander son habilitation au service en ligne SIDECAR Web	
3. Droits disponibles	
3.1. Consulter	
3.2. Préparer	
3.3. Valider	
4. Accéder au service en ligne	
5. Choisir le profil	
6. Choix du profil par le mandataire d'une entreprise installée hors de France	
6.1. Si vous êtes mandataire « simple »	
6.2. Si vous êtes mandataire « complexe »	9
7. Écran d'accueil de SIDECAR Web	
8. Menu « mon compte » / « informations »	11
8.1. « Mes informations » / « Société représentée »	12
8.1.1. Consulter les données d'identification et les contacts	
8.1.2. Modifier et valider le courriel	12
8.1.3. Modifier un mandat (mandataires de transporteurs établis hors France)	15
8.2. Mon bureau de douane	
8.3. Coordonnées bancaires	16
8.3.1. Consulter les coordonnées bancaires	16
8.3.2. Créer une coordonnée bancaire	17
8.3.3. Modifier/Supprimer une coordonnée bancaire	18
8.4. Serveur d'échange MAYA	
9. Véhicules	19
9.1. Liste des véhicules	19
9.1.1. Consulter le parc des véhicules	19
9.1.2. Rechercher un véhicule	20
9.1.3. Créer un véhicule en ligne – Transporteur de Marchandises	21
9.1.4. Créer un véhicule en ligne – Transporteur de Voyageurs	23
9.1.5. Consulter un véhicule	25
9.1.6. Modifier un véhicule en ligne	25
9.1.7. Supprimer un véhicule	27
9.2. Importer son parc de véhicules	28
10. Déposer une demande en ligne	28
10.1. Onglet « Nature de la demande »	29
10.2. Onglet « Véhicules »	30
10.3. Onglet « Remboursement »	31
10.3.1. Taux régionalisés	31
10.3.2. Taux forfaitaire	
10.4. Onglet « Coordonnées bancaire »	32
10.5. Onglet « Factures »	33
10.6. Onglet « Transmettre »	34
10.7. Importer une demande en mode DTI+	35
11. Gestion des demandes	36
11.1. Statuts des demandes	
11.2. Cadre « mon statut » de la page d'accueil	37
11.3. Menu « mes demandes »	37
11.4. Mes Demandes « brouillon »	38
11.5. Mes demandes « transmises »	
11.6. Mes demandes « renvoyées par le bureau de Douane »	40

	11.7. Mes demandes « rejetées »	
	11.8. Double notification	.43
	11.9. Modifier une demande	.43
	11.4. Consulter une demande	45
12	Notice DTI+	.45
	12.1. Définition des modes DTI et DTI+	
	12.2. Objectifs du mode DTI+	.45
	12.3. Intérêt	.45
	12.4. Fonctionnalités DTI+ ajoutées à SIDECAR Web	
	12.4.1. Importer un parc de véhicules	.46
	12.4.2. Importer une demande de remboursement	.48
	12.5. Type d'import DTI+	.50
	12.5.1. Import XML	.50
	12.5.2. Import Excel / OpenOffice / LibreOffice	.51
	12.6. Présentation des fichiers d'import	51
	12.6.1. Import de véhicules au format Excel / OpenOffice / LibreOffice	
	12.6.2. Import de véhicules au format XML	.53
	12.6.3. Import de la demande au format Excel / OpenOffice / LibreOffice	
	12.6.4. Import de la demande au format XML	.56
13	Serveur d'échange de fichiers MAYA	58
	13.1. Accéder au serveur d'échange de fichiers pour la première fois	.58
	13.2. Utiliser le dossier partagé	
	13.2.1. Accéder à l'espace collaboratif	.59
	13.2.2. Utiliser l'espace collaboratif	.60
14	Exemple d'utilisation combinée du serveur d'échange MAYA et du DTI+	
	14.1. Préparer les justificatifs liés aux véhicules (MAYA)	
	14.2. Préparer les factures – transporteurs hors France (MAYA)	.62
	14.3. Importer le parc de véhicules (DTI+) :	.63
	14.4. Créer la demande de remboursement (DTI+)	.65

1. Introduction

Les transporteurs routiers de marchandises et les exploitants de transport public en commun de voyageurs établis en France ou dans un autre pays de l'Union européenne, qui souhaitent bénéficier du remboursement d'une fraction de la TICPE au titre des articles 265 septies et 265 octies du code des douanes, peuvent accéder au service en ligne SIDECAR Web à partir du site https://www.douane.gouv.fr/.

Le service en ligne SIDECAR Web permet de :

- gérer les données d'identification, le parc de véhicules et les coordonnées bancaires ;
- de déposer des demandes de remboursement dématérialisées ;
- d'échanger avec le service des douanes, par voie dématérialisée.

Le service en ligne offre deux modes de dépôt des demandes de remboursement dématérialisées : le mode DTI et le mode DTI+ :

- le mode DTI (*Direct Trader Interface*) permet à l'utilisateur de saisir en ligne chacune des informations concernant son identification, ses véhicules et les éléments de sa demande sur le portail douane.gouv.fr ;
- le mode DTI+ permet à l'opérateur d'importer les données constitutives de sa demande de remboursement, et de son parc de véhicules, à partir de son système d'information.

2. Pré-requis

2.1. Créer un compte utilisateur sur douane.gouv.fr

Seuls les titulaires d'un compte utilisateur sur le site douane.gouv.fr peuvent bénéficier d'un accès au service en ligne SIDECAR Web.

La personne qui souhaite disposer d'un compte utilisateur doit s'inscrire sur le site en renseignant son identifiant, son mot de passe et son adresse de messagerie électronique. Une fois son compte créé, elle dispose d'un espace personnel sur le site.

La création d'un compte utilisateur est expliquée sur le site officiel de la douane à l'adresse suivante: https://www.douane.gouv.fr/sinscrire-et-creer-un-compte-personnel-sur-douane.gouvfr

2.2. Demander son habilitation au service en ligne SIDECAR Web

Une entreprise bénéficiaire du remboursement de la TICPE peut désigner une ou des personnes, habilitées pour déposer des demandes de remboursement en son nom.

Les identifiants du ou des comptes utilisateurs à habiliter doivent être précisés sur la convention d'adhésion et d'habilitation qui est transmise par e-mail ou courrier postal au bureau de douane compétent pour le traitement des demandes de remboursement :

- Le SND2R basé à Metz pour les entreprises dont le siège social est installé en France ;
- Le bureau de douane de Lesquin pour les entreprises dont le siège social est installé dans un autre pays de l'Union européenne).

La convention d'adhésion et sa notice explicative sont disponibles à l'adresse suivante: https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/demande-de-remboursement-de-la-ticpe-sidecar-web

3. **Droits disponibles**

Différents droits peuvent être demandés sur la convention d'adhésion et d'habilitation, pour chaque utilisateur :

3.1. Consulter

Le droit consulter permet à un utilisateur de consulter en lecture seule l'ensemble des demandes, les informations relatives à l'entreprise, le parc de véhicules, et les coordonnées du service des douanes.

3.2. Préparer

Le droit préparer permet à un utilisateur de consulter, de mettre à jour les informations de la personne à contacter dans l'entreprise (nom, prénom, téléphone, adresse de messagerie), de créer/ajouter des véhicules dans le parc de véhicules, de mettre à jour les coordonnées bancaires de l'entreprise, de consulter les coordonnées sur le service des douanes, et de préparer une demande de remboursement.

3.3. Valider

Le droit valider permet à un utilisateur de mettre à jour les informations de la personne de l'entreprise à contacter (nom, prénom, téléphone, adresse de messagerie), de consulter les coordonnées du service des douanes, de créer/ajouter des véhicules dans le parc de véhicules, d'ajouter et mettre à jour les coordonnées bancaires, de transmettre les demandes de remboursement au service de douane, et d'accuser réception des courriers de mise en attente et de rejet.

4. Accéder au service en ligne

Une fois votre compte utilisateur créé et votre habilitation validée par le bureau de douane, vous pouvez accéder à SIDECAR Web.

1° - Sur la page d'accueil du site officiel de la douane (https://www.douane.gouv.fr/) cliquez sur « se connecter » :







2° - Renseignez l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisis au moment de la création de votre compte utilisateur et cliquez sur « me connecter » :



3° - En haut à droite de l'écran, cliquez pour faire apparaître la liste déroulante (1°), puis cliquez sur « mon tableau de bord » (2°) :



4° - La liste « vos services en ligne », est affichée sur la page. Pour ouvrir SIDECAR Web, cliquez sur « Demande de remboursement de la TICPE (SIDECAR Web) ».

VOS SERVICES EN LIGNE présentés selon votre fréquence d'utilisation

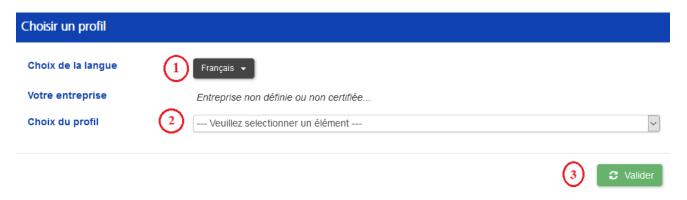




Pour information, le service en ligne « Outil en ligne de gestion de l'assistance (OLGA) » est aussi affichée dans la liste de vos services en ligne. Vous pouvez l'utiliser pour déposer une demande d'assistance si vous rencontrez un problème technique dans l'utilisation du service en ligne SIDECAR Web.

5. Choisir le profil

La fenêtre « choisir un profil » s'ouvre :



- 1) Vous pouvez décider d'utiliser SIDECAR Web en version française ou anglaise en choisissant la langue dans la liste déroulante (le français est choisi par défaut). Vous pourrez ensuite modifier la langue depuis l'écran d'accueil de SIDECAR Web;
- 2) Si vous disposez de plusieurs profils (cas d'un mandataire habilité sur plusieurs sociétés de transport par exemple), vous devez choisir le profil sur lequel vous souhaitez vous connecter. Vous pourrez ensuite changer de profil, et passer d'une entreprise à une autre, directement depuis l'écran d'accueil de SIDECAR Web.

Après avoir choisi le profil, le régime rattaché à celui-ci apparaît (« transporteurs marchandises » ou/ et « transporteurs voyageurs ») :



3) Après avoir choisi les options qui vous conviennent, cliquez sur « valider » pour accéder à l'écran d'accueil de SIDECAR Web.

6. <u>Choix du profil par le mandataire d'une</u> <u>entreprise installée hors de France</u>

Si vous êtes un utilisateur de SIDECAR Web habilité en tant que mandataire d'une société de transport routier de marchandises ou de voyageurs installée dans un autre État de l'Union européenne, un champ supplémentaire intitulé « nature du déclarant » vous est proposé dans le fenêtre « choisir un profil » :

6.1. Si vous êtes mandataire « simple »

Rappel : le mandataire « simple » peut déposer une demande de remboursement pour le compte d'un transporteur routier. Le versement des sommes est réalisé sur le compte bancaire <u>du transporteur</u>.

Choisissez « mandataire simple agissant au nom et pour le compte de la société » dans la liste déroulante « nature du déclarant » :



4 champs supplémentaire s'affichent, dont 2 marqués d'un astérisque rouge (*) qui sont obligatoires :

- 1) Renseignez la date de début de validité de votre mandat de représentation. La date doit obligatoirement être antérieure ou égale à la date du jour ; (obligatoire)
- 2) Renseignez la date de fin de validité de votre mandat, le cas échéant (facultatif) ;
- 3) Joignez une copie de votre mandat en cliquant sur « sélectionner un fichier » (obligatoire);
- 4) Vous pouvez joindre un document supplémentaire prouvant votre qualité de mandataire simple, si vous le souhaitez ou si le bureau de douane vous le demande.
- 5) Cliquez sur « valider » pour accéder à l'écran d'accueil de SIDECAR Web.

6.2. Si vous êtes mandataire « complexe »

Rappel: le mandataire fiscal (ou mandataire « complexe ») peut déposer une demande de remboursement pour le compte d'un transporteur routier <u>et</u> obtenir le versement des sommes sur un compte bancaire à son nom.

Cette possibilité est offerte à condition de produire une copie du document de « désignation d'un mandataire complexe en matière de remboursement d'une fraction de la TICPE », rempli et signé par le mandataire et le mandant.

Choisissez « mandataire fiscal percevant les fonds au nom et pour le compte de la société » dans la liste déroulante « nature du déclarant » :

Nature de déclarant* 🔞	O Vous appartenez à la société du profil sélectionné et déclarez pour son compte propre	
	O Mandataire simple agissant au nom et pour le compte de la société	
	Mandataire fiscal percevant les fonds au nom et pour le compte de la société	
Attestation en date du*	jj/mm/aaaa	
Expirant le*	jj/mm/aaaa	
Mandat spécifique TICPE* 3º	♣ Sélectionner un fichier	
Justificatif nature déclarant 40	★ Sélectionner un fichier	(5°)
		<u> </u>
	Annuler	₽ Valider

4 champs supplémentaire s'affichent, dont 3 marqués d'un astérisque rouge (*) qui sont obligatoires :

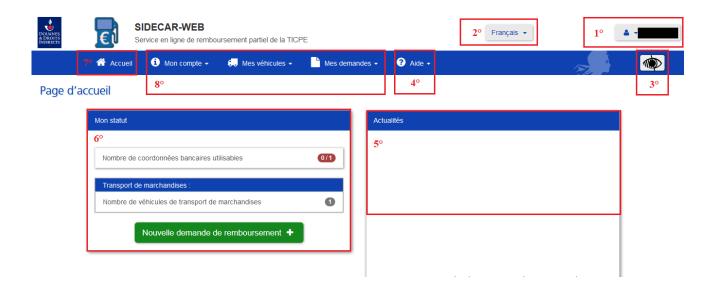
- 1) Renseignez la date de début de validité qui apparaît sur le document de désignation du mandataire complexe (champ « le présent document prend effet à compter du... » du document). La date de début doit être antérieure ou égale à la date du jour. (obligatoire);
- 2) Renseignez la date de fin de validité qui apparaît sur le document de désignation du mandataire complexe (champ « et demeure en vigueur jusqu'au... » du document) (obligatoire);

Attention: les dates de début et de fin de validité doivent aboutir à une durée de validité d'une durée maximale de 2 ans (24 mois). Une fois la date de fin de validité atteinte, un nouveau document doit être signé entre le mandant et le mandataire et intégré sur SIDECAR Web.

- 3) Joignez une copie du « document de désignation d'un mandataire complexe », rempli et signé par le mandataire et le mandant, en cliquant sur « sélectionner un fichier » (obligatoire);
- 4) Vous pouvez joindre un document supplémentaire prouvant votre qualité de mandataire complexe, si vous le souhaitez ou si le bureau de douane vous le demande ;
- 5) Cliquez sur « valider » pour accéder à l'écran d'accueil de SIDECAR Web.

7. Écran d'accueil de SIDECAR Web

Depuis l'écran d'accueil de SIDECAR Web, vous pouvez accéder à l'ensemble des informations et des menus utiles à la préparation, à la transmission et au suivi de de vos demandes de remboursement dématérialisées :



1) En cliquant sur l'identifiant de votre compte utilisateur, 3 informations s'affichent : votre profil (consulter, préparer ou valider) ; la société de transport routier bénéficiaire du remboursement partiel de la TICPE ; si vous êtes mandataire d'une société de transporteur établie hors de France, la société que vous représentez.

Vous pouvez également choisir de changer de profil (exemple d'un mandataire représentant plusieurs sociétés de transport) ou vous déconnecter du service en ligne SIDECAR Web :



2) Vous pouvez décider de passer de la version française de SIDECAR Web à la version anglaise, et inversement. Un message d'alerte vous prévient que le changement de langue provoque un rechargement du service en ligne. Cliquez sur « OK » :

Confirmation Attention, le changement de langue provoque un rechargement de l'application ... OK Confirmation Attention, changing language causes the SIDECAR application to reload... OK

3) Pour un meilleur confort visuel, SIDECAR Web propose à ses utilisateurs un mode d'affichage amélioré (grossissement des caractères et accentuation des contrastes), accessible en cliquant sur l'icône « œil », qui se situe en haut à droite de l'écran d'accueil. L'icône change alors de couleur, confirmant le passage en mode d'affichage amélioré

Mode d'affichage par défaut :

Mode d'affichage amélioré :





- 4) Le menu « aide » vous permet de consulter le manuel utilisateur de SIDECAR Web, une foire aux questions (FAQ) et les conditions générales d'utilisation du service en ligne ;
- 5) Le cadre « actualités » est régulièrement mis à jour par la douane, pour vous informer des actualités relatives à la réglementation ou aux évolutions du service en ligne ;
- 6) Le cadre « mon statut » permet de visualiser directement sur l'écran d'accueil des informations importantes concernant votre situation (nombre de coordonnées bancaires enregistrées valides ; nombre de véhicules enregistrés dans votre parc) et vos demandes (niveau d'avancement des demandes de remboursement déposées ; bouton permettant de commencer le dépôt d'une nouvelle demande) ;
- 7) Le bouton « accueil » vous permet de revenir instantanément sur l'écran d'accueil, depuis n'importe quel écran ;
- 8) Les menus « mon compte », « mes véhicules » et « mes demandes » sont les principaux menus du service en ligne SIDECAR Web. Leur utilisation est expliquée dans les parties suivantes du manuel.

8. Menu « mon compte » / « informations »

A droite du bouton « accueil », se trouve le menu « mon compte ». Ce menu est renommé « informations » pour les mandataires de sociétés de transport européennes. Ce menu se décline en 3 sous-menus :





- 1) « Mes informations » (ou « société représentée » pour les mandataires) : ensemble des informations relatives aux données de l'entreprise bénéficiaire du remboursement ;
- 2) « Mon bureau de douane » : coordonnées du service douanier compétent pour le traitement de vos demandes de remboursement ;
- 3) « Mes coordonnées bancaires » : relevé d'identité bancaire (RIB).
- 4) « Serveur d'échange MAYA » : outil permettant de transmettre les pièces justificatives en grande quantité, le cas échéant.

8.1. « Mes informations » / « Société représentée »

Cette page vous permet d'effectuer plusieurs actions en fonction de votre profil (consulter, préparer ou valider).

8.1.1. Consulter les données d'identification et les contacts

- vous pouvez consulter les données d'identification de l'entreprise bénéficiaire du remboursement :
 raison sociale ; numéro SIREN/TVAI ; nature juridique ; code APE (activité principale de l'entreprise) ; adresse du siège social ; code postal ; ville ; pays. Ces données ne peuvent pas être modifiées ;
- vous pouvez consulter la liste des activités pour lesquelles vous êtes habilité à déposer une demande de remboursement (transport de marchandises ou/et de voyageurs);
- vous pouvez consulter l'identité de la personne à contacter pour le suivi des demandes de remboursement, son numéro de téléphone, de télécopie et son courriel.

La consultation peut être effectuée sous les trois profils (consulter, préparer et valider).

8.1.2. Modifier et valider le courriel

<u>Attention</u>: l'adresse de messagerie est obligatoire et constitue un préalable indispensable pour déposer une demande de remboursement. Elle permet de recevoir les notifications des demandes renvoyées par le service des douanes gestionnaire pour correction ou compléments.

La modification du courriel peut être effectuée sous l'un des deux profils préparer ou valider, à partir du tableau «liste de vos activités ». Dans la colonne « modifier », cliquez sur l'icône afin de mettre à jour les informations de la personne à contacter :

Liste de vos activités

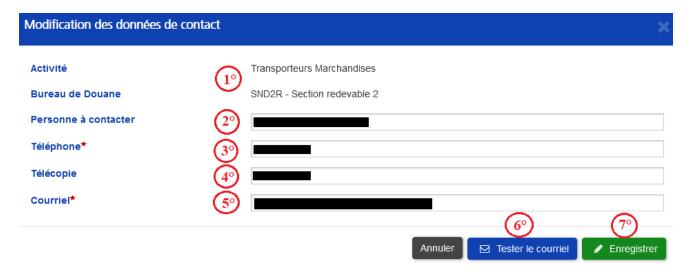
1 éléments
10
Q Rechercher

Activité

Bureau de Douane Personne à contacter Téléphone Télécopie Courriel Courriel validé Modifier

Transporteurs Marchandises

Une fenêtre avec 4 champs modifiables apparaît, dont 2 marqués d'un astérisque rouge (*) qui sont obligatoires :



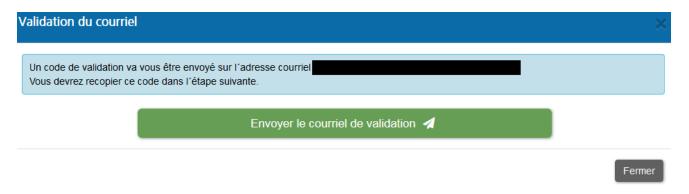
- 1) Les champs « activité » et « bureau de douane » sont pré-remplis et non modifiables ;
- 2) Renseignez le nom et le prénom de la personne que le bureau de douane peut contacter pour le suivi des demandes de remboursement ;
- 3) Renseignez le numéro de téléphone auquel le bureau de douane peut appeler la personne à contacter pour le suivi des demandes de remboursement ; (obligatoire) ;
- 4) Renseignez le numéro de télécopie auquel la personne à contacter peut être jointe (optionnel);
- 5) Renseignez le courriel (adresse e-mail) de la personne à contacter pour le suivi des demandes de remboursement (obligatoire);
- 6) Une fois les champs obligatoires remplis, vous pouvez cliquer sur « tester le courriel ». Un courriel automatique sera alors envoyé sur votre adresse courrier électronique afin de vous assurer de son bon fonctionnement ;
- 7) Si vous êtes certains du bon fonctionnement de votre adresse courrier électronique, vous pouvez alors cliquer sur « enregistrer ».

La page « mes informations » réapparaît. Dans le tableau « liste de vos activités », cliquez sur le bouton « à valider » :

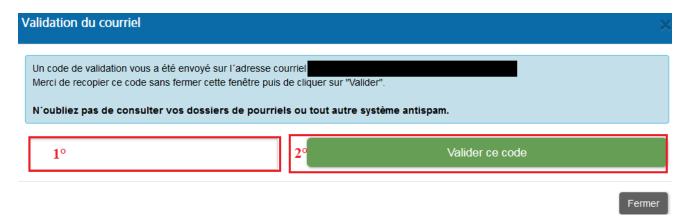


Pour valider les modifications, cliquer sur le bouton orangé « A valider » :

Le système vous propose alors de procéder à la vérification de l'adresse indiquée, grâce à la saisie d'un code. Cliquez sur « Envoyer le courriel de validation » :



La fenêtre suivante apparaît :



Consultez votre adresse courrier électronique. Vous avez reçu un message automatique avec un code :



Recopiez le code (1°) que vous venez de recevoir sur votre adresse courrier électronique indiquée, et cliquez sur le bouton « Valider ce code » (2°) :

Si vous ne recevez pas ce code, l'adresse électronique n'est pas validée. La transmission de demandes de remboursement ne pourra alors pas être effectuée.

Le résultat final doit être :



Ces informations peuvent être modifiées à tout moment en cliquant sur l'icône qui se trouve dans la colonne « modifier ».

8.1.3. Modifier un mandat (mandataires de transporteurs établis hors France)

Cette fonctionnalité est uniquement proposée aux mandataires de sociétés de transport dont le siège social est établi hors de France.

Si vous cliquez sur le menu « informations » puis le sous-menu « société représentée », le cadre « mandataire » est affiché au côté des informations relatives à la société de transport représentée et à vos données de contact :



- 1) Il précise la raison sociale et le code SIREN/TVAI de votre société;
- 2) Le régime de remboursement de la société de transport représentée (marchandises ou voyageurs);
- 3) Le type de mandat dont vous bénéficiez auprès de la société de transport ;
- 4) Les dates de début et de fin de mandat ;
- 5) Vous pouvez ouvrir le mandat de représentation ;
- 6) Vous pouvez ouvrir le justificatif supplémentaire, le cas échéant ;
- 7) Cliquez sur l'icône de modification pour modifier les dates de début et de fin de mandat, et le mandat de représentation associé.

Le mandat de représentation simple ne peut pas être modifié s'il est utilisé pour une demande de remboursement en cours de traitement.

Le mandat de représentation complexe ne peut pas être modifié s'il est utilisé pour une demande de remboursement en cours de traitement ou s'il a été utilisé pour une demande déjà payée.

8.2. Mon bureau de douane

Ce menu affiche l'ensemble des informations concernant le bureau de douane compétent pour le traitement de vos demandes de remboursement : adresse postal, numéro de téléphone et courriel.

Si vous avez des questions à poser concernant le suivi de vos demandes de remboursement, veuillez utiliser ces coordonnées.

8.3. Coordonnées bancaires

C'est dans ce menu que vous devez créer et gérer les coordonnées bancaires du compte sur lequel vous sollicitez le remboursement partiel de la TICPE :

- coordonnées de la société de transport routier de marchandises ou de voyageurs en cas de dépôt de la demande de remboursement par cette société, ou par un mandataire en mandat « simple » ;
- coordonnées du mandataire en cas de dépôt de la demande de remboursement par un mandataire doté d'un mandat complexe (uniquement pour le dépôt des demandes de remboursement des sociétés de transport établies hors de France).

8.3.1. Consulter les coordonnées bancaires

Vous pouvez y accéder depuis la page d'accueil en cliquant sur « mon compte » (ou « mes informations » pour les mandataires), puis « coordonnées bancaires ».

La consultation peut être effectuée sous l'un des trois profils (consulter, préparer et valider). La liste des coordonnées bancaires est affichée dans un tableau :

1 coordonnée(s) bancaire(s) répertoriée(s)



Les colonnes du tableau sont :

Nom de la banque	Intitulé du nom de la banque
Adresse de la banque	Adresse de la banque
Code IBAN	Identifiant du compte bancaire

Code BIC	Identifiant international de la banque	
Validé	Permet de savoir si les coordonnées bancaires ont été validées par le bureau de douane lors du dépôt d'une première demande de remboursement	
Pièces justificative (RIB)	Permet de consulter le relevé d'identité bancaire (RIB) en cliquant su l'icône verte	
Modifier	Permet de modifier la coordonnée bancaire, uniquement lorsqu'elle n'a pas été reprise dans une précédente demande de remboursement	
Supprimer	Permet de supprimer la coordonnée bancaire, uniquement lorsqu'elle n'a pas été reprise dans une précédente demande de remboursement	

8.3.2. Créer une coordonnée bancaire

La création d'une coordonnée bancaire peut être effectuée sous l'un des deux profils préparer ou valider.

Pour créer une coordonnée bancaire, cliquez sur « mon compte » (ou « mes informations » pour un mandataire), « coordonnées bancaires » puis sur le bouton « créer une coordonnée bancaire » :



La fenêtre suivante s'affiche, avec 5 champs obligatoires :



- 1) Renseignez le nom de la banque;
- 2) Renseignez l'adresse de la banque ;
- 3) Renseignez le code BIC repris dans votre RIB (8 ou 11 caractères);
- 4) Renseignez le code IBAN repris dans le RIB (27 caractères);
- 5) Joignez une copie de votre RIB en cliquant sur « sélectionner un fichier » ;
- 6) Cliquez sur le bouton « valider ».

Un message de confirmation est affiché. Les coordonnées bancaires sont enregistrées

8.3.3. Modifier/Supprimer une coordonnée bancaire

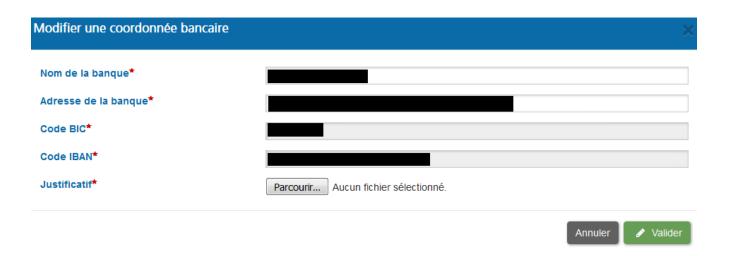
La modification d'une coordonnée bancaire peut être effectuée sous l'un des deux profils préparer ou valider, à condition de ne pas être rattachée à une demande « brouillon » et/ou « transmise ».

<u>Attention</u>: pour modifier une coordonnée bancaire dans une demande (brouillon ou renvoyée par le service), il faut la détacher/supprimer de la demande de remboursement. Dès lors, il est possible de modifier la coordonnée bancaire en allant dans le menu « coordonnées bancaires ».

- Pour modifier une coordonnée bancaire : cliquez sur l'icône située dans la colonne « modifier »



La fenêtre ci-dessous apparaît. Vous pouvez modifier les champs que vous souhaitez, puis cliquez sur « valider » :



- Pour supprimer une coordonnée bancaire : cliquez sur l'icône située dans la colonne « supprimer ».



Le système affiche un message de confirmation :



<u>Attention</u>: pour supprimer une coordonnée bancaire dans une demande de remboursement, il faut la détacher/supprimer de celle-ci. Dès que la coordonnée bancaire est détachée, il est possible de la supprimer en allant dans le menu « coordonnées bancaires ».

8.4. Serveur d'échange MAYA

Consulter la partie 13 du manuel utilisateur consacrée au serveur d'échange de fichiers, et la partie 14 consacrée à un exemple de transmission de demande en utilisant le serveur d'échange et le mode DTI+.

9. Véhicules

Ce menu regroupe l'ensemble des informations relatives au parc de véhicules de l'entreprise de transporteur routier bénéficiaire du remboursement.

Il se décline en 2 sous-menus : « liste des véhicules » et « importation de véhicules » :



9.1. Liste des véhicules

En cliquant sur le sous-menu « liste des véhicules », vous pouvez rechercher, créer, modifier ou supprimer un véhicule de votre parc.

9.1.1. Consulter le parc des véhicules

Tous les utilisateur peuvent consulter le parc de véhicules, quel que soit leur profil (consulter, préparer ou valider).

Lorsque vous cliquez sur « mes véhicules » puis « liste des véhicules », le service en ligne affiche l'ensemble des véhicules enregistrés. La présentation est différente selon le régime (marchandises ou voyageurs) :

- Transporteur de marchandises :

Gestion du parc de véhicules

2 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Marchandises CAM (Camions) 15 000 15 000 15/02/2003 Propriétaire - Transporteur de voyageurs : Gestion du parc de véhicules 1 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Voyageurs Pays Type de véhicule TCP (Transports en commun de personnes) 11 01/01/2000 Exploitation ayant une date de fin dépa

Importer un parc de véhicules

Exporter mon parc existant

9.1.2. Rechercher un véhicule

Créer un véhicule

Pour rechercher un véhicule, cliquez sur « mes véhicules » puis « liste des véhicules », le service en ligne affiche l'ensemble des véhicules enregistrés :

Gestion du parc de véhicules



- 1) Renseignez l'immatriculation du véhicule que vous recherchez dans le champ « rechercher » en haut à droite du tableau des véhicules. Le tableau filtre automatiquement les véhicules trouvés, à chaque saisie d'un caractère de l'immatriculation ;
- 2) Cliquez sur la liste déroulante pour modifier le nombre de véhicules affichés sur une seule page (10, 15, 25, 50, 100 ou 500);
- 3) Cliquez sur le titre d'une colonne pour trier les véhicules par ordre croissant ou décroissant (dans l'exemple ci-dessus, les véhicules sont triés par date de début d'exploitation, du plus ancien au plus récent);
- 4) Cliquez sur l'une des icônes vertes en haut à gauche du tableau des véhicules pour exporter votre parc dans un fichier (excel, csv ou pdf).

9.1.3. Créer un véhicule en ligne – Transporteur de Marchandises

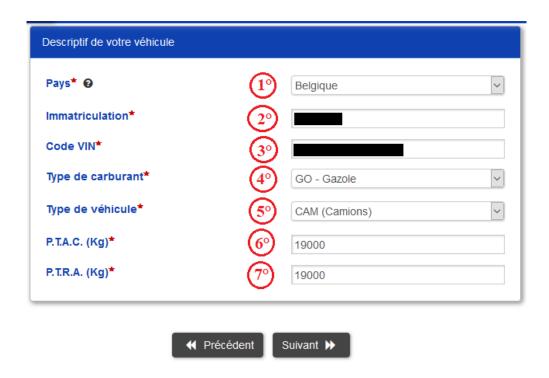
Gestion du parc de véhicules

La procédure d'initialisation du parc de véhicules n'est proposée qu'une fois, lors de la première utilisation. En dehors de cette procédure particulière, pour mettre à jour le parc, il convient d'utiliser ce menu.

Pour créer un véhicule, vous devez vous connecter sous l'un des deux profils préparer ou valider, menu « mes véhicules » puis « liste des véhicules », puis cliquer sur « créer un véhicule » :

5 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Marchandises TRR (Tracteurs routiers) 12 000 40 000 01/01/2000 TRR (Tracteurs routiers) 44 000 19 000 15/01/2015 Propriétaire TRR (Tracteurs routiers) 44 000 19 000 15/03/2015 15/03/2020 En location TRR (Tracteurs routiers) 44 000 19 000 14/12/2015 15/12/2019 En location TRR (Tracteurs routiers) 44 000 Exploitation ayant une date de fin dépassé Créer un véhicule

Une première fenêtre s'affiche avec les différents champs à renseigner, les champs avec un astérisque (*) rouge sont obligatoires :



- 1) Pays : pays d'immatriculation du véhicule ;
- 2) Immatriculation : numéro d'immatriculation du véhicule ;

- 3) Code VIN: numéro d'identification du véhicule (facultatif si le véhicule est immatriculé en France, mais obligatoire dans les autres cas);
- 4) Type de carburant (gazole pré-défini);
- 5) Type de véhicule : choisissez le genre dans la liste déroulante (« TRR » pour tracteur routier ; « CAM » pour camion ; « VASP » pour véhicule auto-moteur spécialisé) ;
- 6) PTAC (kg): poids total autorisé en charge (doit être égal ou supérieur à 7.500 kg);
- 7) PTRA (kg) : poids total roulant autorisé (doit être égal ou supérieur à 7.500 kg ou le cas échéant égal à zéro)

Après avoir rempli l'ensemble des champs, cliquez sur « suivant ». Une seconde fenêtre s'affiche, évolutive selon que le demandeur est propriétaire, locataire ou sous-locataire du véhicule :



- 1) Situation : choisissez la situation de l'exploitant du véhicule dans la liste déroulante (propriétaire, locataire, sous-locataire) (obligatoire) ;
- 2) Début d'exploitation : renseignez la date de début d'exploitation du véhicule (obligatoire);
- 3) Fin d'exploitation : renseignez la date de fin d'exploitation du véhicule (le champ est facultatif si l'exploitant est propriétaire du véhicule).

Attention: la date de début d'exploitation est un champ obligatoire lors de la création du véhicule. Les dates de début et de fin d'exploitation (entrée et sortie du parc) sont nécessaires au raccrochement d'un véhicule à une demande de remboursement relative à une période de remboursement donnée.

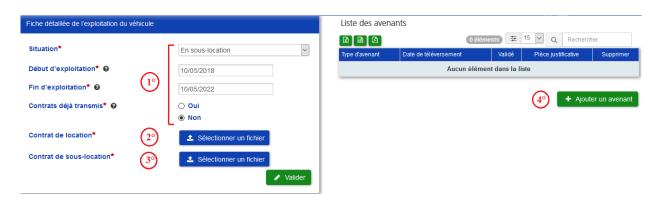
Si vous avez choisi « en location » ou « en sous-location » dans le champ « situation », un champ supplémentaire s'affiche :



- cliquez sur « oui » si vous avez déjà transmis le contrat de location (« en location ») ou le contrat de location et le contrat de sous-location (« en sous-location »).

<u>Attention</u>: il est vivement recommendé de cliquer sur « non », si le véhicule a déjà fait l'objet d'une demande de remboursement sous forme papier mais n'a encore jamais fait l'objet d'une demande dématérialisée.

- cliquez sur « non » si vous n'avez pas encore transmis les contrats. Dans ce cas, une nouvelle fenêtre s'affiche :



- 1) Les informations que vous avez renseignées précédemment sont affichées, vous pouvez les modifier en cas d'erreur (situation, début et fin d'exploitation);
- 2) Joignez la copie du contrat de location du véhicule ;

Gestion du parc de véhicules

Places assises*

- 3) En cas de sous-location, joignez la copie du contrat de sous-location;
- 4) Si le contrat a donné lieu à des avenants, cliquez sur « ajouter un avenant » ;

Cliquez ensuite sur « valider » pour enregistrer le véhicule dans votre parc. Votre parc de véhicules est alors actualisé.

9.1.4. <u>Créer un véhicule en ligne – Transporteur de Voyageurs</u>

Pour créer un véhicule, vous devez vous connecter sous l'un des deux profils préparer ou valider, menu « mes véhicules » puis « liste des véhicules », et cliquer sur « créer un véhicule »

0 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Voyageurs Places assises A Début d'exploitati Pays Type de véhicule Q Aucun élément dans la liste 😝 Créer un véhicule 🗷 Exporter mon parc existant Descriptif de votre véhicule Une première fenêtre s'affiche avec Pays* @ --- Veuillez selectionner un élément --les différents champs à renseigner, les Immatriculation* champs ayant un astérisque (*) rouge sont obligatoires: Code VIN Type de carburant* --- Veuillez selectionner un élément ---Type de véhicule* --- Veuillez selectionner un élément ---

- 1) Pays : pays d'immatriculation du véhicule ;
- 2) Immatriculation : numéro d'immatriculation du véhicule ;
- 3) Code VIN : numéro d'identification du véhicule (facultatif si le véhicule est immatriculé en France, mais obligatoire dans les autres cas) ;
- 4) Type de carburant (gazole pré-défini);
- 5) Type de véhicule : choisissez le genre dans la liste déroulante (« TCP » pour transport en commun de personnes ; « VASP » pour véhicule auto-moteur spécialisé) ;
- 6) Renseignez le nombre de places assises (compris entre 10 et 99).

La fenêtre suivante s'affiche:



Renseignez la date de début d'exploitation du véhicule (<u>obligatoire</u>) et la date de fin d'exploitation (facultatif).

<u>Attention</u>: la date de début d'exploitation est un champ obligatoire lors de la création du véhicule. Les dates de début et de fin d'exploitation (entrée et sortie du parc) sont nécessaires au raccrochement d'un véhicule à une demande de remboursement relative à une période de remboursement donnée.

Si vous avez choisi « VASP » dans le champ « type de véhicule », le champ suivant apparaît. Vous devez alors joindre une copie de l'autorisation préfectorale de circulation de votre petit train routier touristique :

Autorisation préfectorale de circulation

ale de circulation

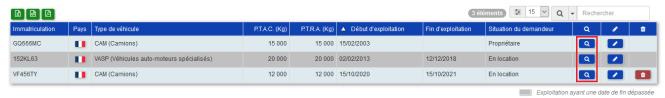


Cliquez ensuite sur « valider » pour enregistrer le véhicule dans votre parc. Votre parc de véhicules est alors actualisé.

9.1.5. Consulter un véhicule

Quand vous cliquez sur le menu « mes véhicules » puis « liste des véhicules », vous pouvez consulter toutes les informations sur un véhicule en particulier, en cliquant sur l'icône située dans la colonne de consultation d'un véhicule :

3 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Marchandises



L'écran « détail du véhicule » apparaît :

Détail du véhicule



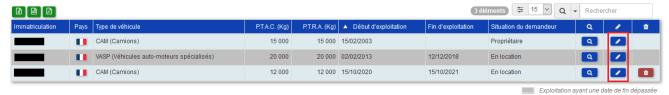
- 1) Vous pouvez consulter les informations relatives aux caractéristiques du véhicule ;
- 2) Vous pouvez consulter les informations relatives à la location ou sous-location du véhicule le cas échéant ;
- 3) Vous pouvez ouvrir le contrat de location et/ou de sous location le cas échéant.

9.1.6. Modifier un véhicule en ligne

La modification d'un véhicule peut être effectuée à partir du profil préparer ou valider. Le profil consulter ne permet pas de modifier un véhicule.

Lorsque vous cliquez sur le menu « mes véhicules » puis « liste des véhicules », vous pouvez modifier les informations d'un véhicule en particulier, en cliquant sur l'icône située dans la colonne de modification d'un véhicule :

3 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Marchandises



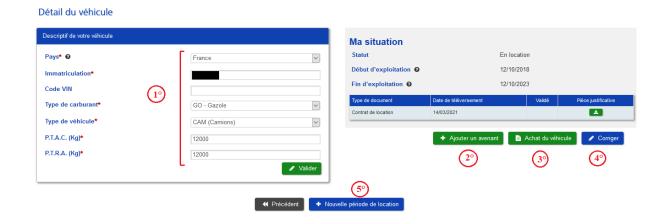
Attention: la modification d'un véhicule n'est possible que ce véhicule n'est repris dans aucune demande en cours de traitement ou à l'état « brouillon ». Si le véhicule à modifier est repris dans une demande de remboursement en cours, le message suivant apparaît:

Détail du véhicule



Le véhicule devra alors être « détaché » de la demande en question avant d'être modifié, le cas échéant.

La modification du véhicule est réalisée à partir de l'écran suivant :



- 1) Vous pouvez modifier toutes caractéristiques du véhicule ;
- 2) Cliquez sur « ajouter un avenant » pour ajouter la copie d'un avenant au contrat de location, le cas échéant. La fenêtre suivante s'affiche :



Renseignez la nouvelle date de fin d'exploitation du véhicule le cas échéant, joignez une copie de l'avenant et cliquez sur « ajouter l'avenant ».

3) Cliquez sur « achat du véhicule » si vous êtes devenu propriétaire du véhicule à l'issue de la période de location. L'écran suivante apparaît :

Levée d'option d'achat d'un véhicule



Renseignez la date d'achat du véhicule, joignez une copie du justificatif d'achat du véhicule et cliquez sur « valider ».

- 4) Cliquez sur « corriger » pour corriger les conditions de location ou de sous-location du véhicule (possibilité de corriger la situation : location en sous-location et inversement ; correction des dates de début et de fin d'exploitation ; changement de copie du contrat de location associé au véhicule).
- 5) : Cliquez sur « nouvelle période de location » pour signaler la prolongation de la période de location. La fenêtre suivante s'affiche :



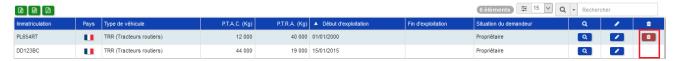
Renseignez la nouvelle date de fin d'exploitation, et cliquez sur « non » pour joindre une copie du nouveau contrat de location.

9.1.7. Supprimer un véhicule

La modification d'un véhicule peut être effectuée à partir du profil préparer ou valider. Le profil consulter ne permet pas de modifier un véhicule.

Lorsque vous cliquez sur le menu « mes véhicules » puis « liste des véhicules », vous pouvez supprimer un véhicule, en cliquant sur l'icône située dans la colonne de suppression d'un véhicule :

6 véhicule(s) déclaré(s) au titre de l'activité Transporteurs Marchandises



<u>Attention</u>: l'icône de suppression n'apparaît pas si le véhicule est repris dans une demande de remboursement ayant le statut « transmise », « payée », ou « rejetée ».

Pour supprimer un véhicule repris dans une demande de remboursement ayant le statut «brouillon » ou « renvoyée par le service des douanes » il doit être détaché de cette demande.

9.2. Importer son parc de véhicules

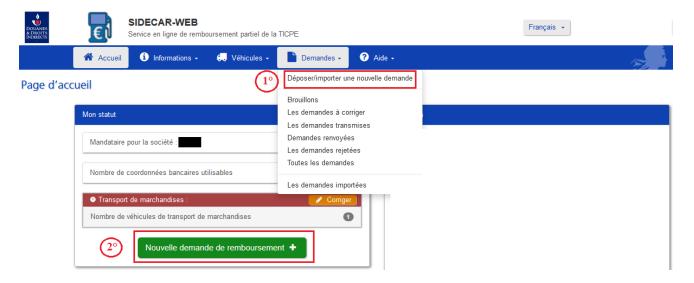
Consulter la partie 12 du manuel utilisateur consacrée au à la procédure DTI+ et la partie 14 consacrée à un exemple de transmission de demande en utilisant le serveur d'échange MAYA et le mode DTI+.

10. Déposer une demande en ligne

Pour déposer une demande de remboursement, vous devez disposez du droit préparer ou valider.

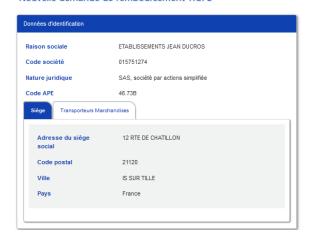
<u>Attention</u>: ce chapitre explique le dépôt d'une demande de remboursement directement en ligne. Si vous souhaitez déclarer les consommations d'un grand nombre de véhicules, nous vous recommandons de déposer votre demande en utilisant la procédure DTI+, expliquée au chapitre 12.

Cliquez soit sur le menu « mes demandes » puis le sous-menu « déposer/importer une nouvelle demande » (1) , soit sur le bouton « nouvelle demande de remboursement » (2) :



La page suivante s'affiche. Cliquez sur « déposer une nouvelle demande de remboursement » :

Nouvelle demande de remboursement TICPE

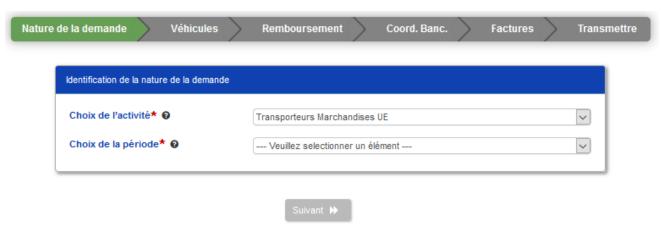




La demande est déposée après avoir passé plusieurs étapes, présentées sous formes d'onglet : « nature de la demande » ; « véhicules » ; « remboursement » ; coordonnées bancaires » ; « factures » (uniquement pour les sociétés de transport dont le siège est établi hors de France) ; « transmettre ».

10.1. Onglet « Nature de la demande »

L'onglet « nature de la demande » est affichée de la manière suivante :



Choisissez l'activité (si la société bénéficie des deux régimes marchandises et voyageurs) et la période pour laquelle vous souhaitez déposer une demande de remboursement.

Une fois la période choisie, le champ « choix du taux » apparaît. Choisissez le taux (régional ou forfaitaire) :



<u>Attention</u>: le taux forfaitaire peut être choisi à condition que le demandeur ait acquis du gazole dans au moins 3 régions différentes au cours de la période.

Lorsque toutes les rubriques sont renseignées, cliquer sur « suivant » afin de continuer la création de la demande.

10.2. Onglet « Véhicules »

L'onglet « véhicules » s'affiche. Cliquez sur « ajouter un véhicule » :



La fenêtre suivante s'affiche. Toutes les rubriques concernant le véhicule doivent être obligatoirement renseignées. Le véhicule doit avoir été créé au préalable :



- 1) Renseignez l'immatriculation du véhicule. Le système affiche les immatriculations des véhicules enregistrés dans le parc et correspondant à l'immatriculation, au fur et à mesure de la saisie ;
- 2) Renseignez nombre de litres de gazole consommé acquis en France et ouvrant droit au remboursement (sans décimale);
- 3) Renseignez le kilométrage affiché au compteur au dernier jour de la période (ou au dernier jour d'exploitation du véhicule, si celui-ci a été cédé en cours de période) ;
- 4) Cliquez sur le bouton« ajouter » pour valider.».

Reproduisez l'opération pour tous les véhicules que vous souhaitez déclarer. Les véhicules sont alors affichés dans le tableau «X véhicules faisant l'objet d'une demande de remboursement» :



En cas d'erreur, vous pouvez modifier les données renseignées pour un véhicule, ou supprimer le véhicule de la demande de remboursement.

Lorsque vous avez vérifié que tous les véhicules et toutes les consommations réalisées ont bien été déclarés, vous pouvez passer à l'étape suivante en cliquant sur « suivant ».

10.3. Onglet « Remboursement »

L'onglet « remboursement » est présenté différemment selon que vous avez choisi le taux forfaitaire ou les taux régionalisés.

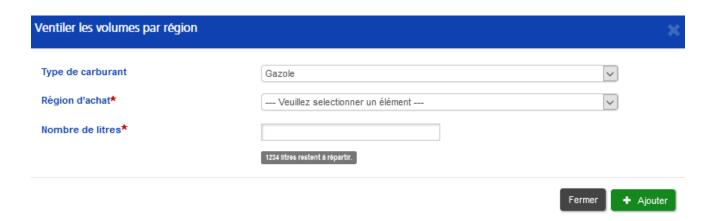
10.3.1. Taux régionalisés

L'onglet « remboursement » permet de ventiler les consommations par région (la somme de toutes les répartitions doit être égale au total des volumes déclarés).

Cliquez sur « ventiler les volumes par région » :



La fenêtre suivante s'ouvre. Choisissez une région dans la liste déroulante et renseignez le nombre total de litres acquis dans cette région au cours de la période, pour l'ensemble des véhicules repris sur la demande de remboursement, puis cliquez sur « ajouter » :



Renouvelez l'opération autant de fois que nécessaire (autant de régions dans lesquelles du gazole a été acquis). L'encart grisé en bas de la fenêtre vous indique le nombre de litres qu'il vous reste à ventiler.

Lorsque vous avez fini de ventiler les consommations, le bouton « suivant » devient actif. Cliquez dessus pour passer à l'onglet suivant :



10.3.2. Taux forfaitaire

L'onglet fait directement apparaître le calcul du montant à rembourser. Cliquez sur « suivant » pour passer à l'onglet suivant :



10.4. Onglet « Coordonnées bancaire »

Cet onglet permet de sélectionner le compte bancaire sur lequel le remboursement sera réalisé. Cochez le compte bancaire désiré dans la liste des comptes. (les coordonnées bancaires doivent avoir

été préalablement créées) Le bouton « suivant » devient actif, cliquez dessus pour passer à l'onglet suivant :



10.5. Onglet « Factures »

Cet onglet concerne uniquement les transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs établis hors de France, et leurs mandataires.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, cliquez sur « créer un partage utilisateur » pour obtenir accès au serveur d'échange de fichiers, qui vous permettra de transmettre à la douane des pièces dématérialisées en grande quantité (la procédure est expliquée au chapitre 13 du manuel utilisateur).

La création du partage est obligatoire pour les transporteurs routiers établis hors de France ou leurs mandataires, pour le dépôt des factures d'acquisition du gazole.



Vous pouvez soit injecter vos factures à partir de votre dossier partagé puis cliquer sur « rafraîchir » (procédure expliquée en partie 13 du manuel), soit ajouter une à une les factures en cliquant sur « ajouter une facture » :



Une fois que vous avez joint les factures reprenant l'intégralité des consommations déclarées dans la demande, cliquez sur le bouton « suivant ».

10.6. Onglet « Transmettre »

L'onglet transmettre fait le récapitulatif de la demande de remboursement. Vous pouvez vérifier les données déclarées, en navigant dans les différents onglets « nature de la demande », « véhicules déclarés », « caractéristique du remboursement », « coordonnée bancaire sélectionnée », « factures jointes » :



Le cas échéant, vous pouvez revenir aux étapes précédentes de la demande en cliquant sur le bouton « précédent » et corriger d'éventuelles erreurs.

Une fois la vérification effectuée, vous pouvez cliquer sur le bouton « transmettre la demande ».

Lorsque vous avez cliqué sur « transmettre la demande », un message de confirmation apparaît avec deux boutons « non » ou « oui ».

« oui » pour confirmer la transmission de la demande et « non » pour retourner sur la demande en statut « brouillon » :



Si vous êtes le mandataire d'un transporteur routier établi hors de France, le message de confirmation est complété, selon la nature du mandat dont vous disposez (simple ou complexe) :

Je certifie exactes les mentions de la présente déclaration et m'engage à conserver les justificatifs des éléments déclarés pendant une période de trois ans à compter de la date de dépôt et à présenter, à première réquisition du service des douanes, ces documents classés par véhicule. Je certifie disposer d'un mandat de représentation recevable au titre de la période de remboursement concernée, me permettant de déposer la demande au nom du mandant et de percevoir le remboursement pour son compte. Je m'engage à reverser ledit remboursement entre les mains du mandant, qui supporte l'achat du carburant. Étes-vous sur de vouloir transmettre votre demande ?

En cliquant sur « oui », la page suivante s'affiche :

Consultation des demandes de remboursement



- 1) Vous avez confirmation que la demande de remboursement a été transmise au bureau de douane. Le numéro de la demande de remboursement est affiché (c'est ce numéro qui apparaîtra sur votre relevé bancaire pour vous informer que la demande a été payée, sous le modèle : « DGDDI-TIC-2021-12345 » ;
- 2) Vous pouvez imprimer le récapitulatif de la demande, si vous le souhaitez ;
- 3) Vous pouvez cliquer sur le bouton « je donne mon avis ». Vous serez alors redirigé vers le site VoxUsagers, qui vous permettra de répondre à une enquête de satisfaction concernant le service en ligne SIDECAR Web.

10.7. <u>Importer une demande en mode DTI+</u>

Veuillez vous reporter au chapitre 12 consacré à la procédure DTI+...

11. Gestion des demandes

11.1. Statuts des demandes

De sa création jusqu'à son paiement, votre demande de remboursement traverse plusieurs étapes :

Libellé	Description	Action(s) à réaliser
Brouillon	La demande en statut brouillon peut être modifiée à volonté avant d'être transmise au service des douanes.	
Transmise au bureau de douane	La demande de remboursement est transmise au bureau de douane qui n'a pas encore commencé à la traiter.	Aucune
En cours de traitement	Le service des douanes traite la demande (contrôle de recevabilité et instruction)	Aucune
Validation pour paiement	Le service des douanes a validé la demande et l'a transmise aux services payeurs	Aucune
Renvoyée par le bureau de douane	Le service des douanes retourne la demande à l'utilisateur si elle est incomplète. Une notification est affichée sur la page d'accueil de SIDECAR Web.	devient "à corriger". Le
A corriger sous 20 jours	Ce statut fait suite à la réception d'une demande « renvoyée par le bureau de douane ».	_
Rejetée par le bureau de douane	été rejetées par le bureau gestionnaire. Sur la page	Prendre connaissance du motif du rejet (la notification continuera de s'afficher sur la page d'accueil tant qu'aucune action n'aura été réalisée par l'utilisateur). Déposer une nouvelle demande en prenant en compte les instructions du service dans le « motif » de rejet de la demande, à condition que la période ne soit pas prescrite.

11.2. Cadre « mon statut » de la page d'accueil

Dans le cadre « mon statut » de la page d'accueil du service en ligne SIDECAR Web, vous serez informé du niveau d'avancement et du statut de vos dernières demandes de remboursement :

1° – votre dernière demande remboursée, identifiée par la période concernée par le remboursement :



2° – vos demandes de remboursement transmises au bureau de douane. Pour chacun d'entre elles est indiqué le numéro et l'état de la demande (« transmise au bureau de douane », « en cours de traitement », « validation pour paiement »). Une jauge vous permet d'estimer l'avancement du traitement (le pourcentage est indiqué en pointant votre curseur sur la jauge).



3° – le nombre de demandes renvoyées et/ou rejetées par le bureau de douane :



Pour accéder à chacune de ces demandes, cliquez sur la ligne la concernant.

Vous pouvez également accédez au détail de vos demandes en cliquant sur le menu « mes demandes ».

11.3. Menu « mes demandes »

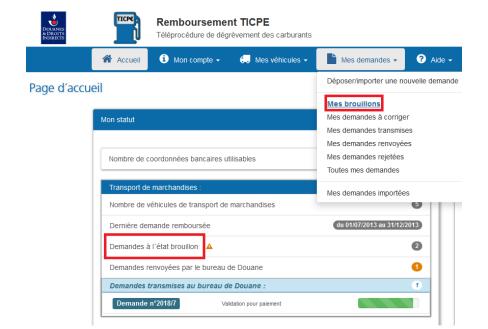
Cliquez sur le menu « mes demandes » (« demandes » pour les mandataires de société de transport européennes). Une liste déroulante s'ouvre avec plusieurs sous-menus disponibles :



1	Déposer/importer une nouvelle demande	Permet de préparer une demande de remboursement initiale ou supplémentaire pour une période donnée. Une demande initiale ayant fait l'objet du remboursement doit être payée et avoir le statut « historisée ».	
2	Mes brouillons	Permet d'afficher toutes les demandes ayant un statut "brouillon".	
3	Mes demandes à corriger	Permet d'afficher toutes les demandes à corriger. Ces demandes ont été renvoyées par le service des douanes après prise en compte de la notification.	
4	Mes demandes transmises	Permet d'afficher toutes les demandes transmises au bureau de douane et en cours de traitement.	
5	Mes demandes renvoyées	Permet d'afficher toutes les demandes renvoyées par le service des douanes avant la prise en compte de la notification.	
6	Mes demandes rejetées	Permet d'afficher toutes les demandes rejetées. Ces demandes ont été rejetées par le service des douanes. La prise en compte doit être effectuée.	
7	Toutes mes demandes	Permet d'afficher toutes les demandes.	
8	Mes demandes importées	Permet d'afficher toutes les demandes importées (veuillez vous reporter à la partie relative à DTI+)	

11.4. Mes Demandes « brouillon »

Pour accéder aux demandes « brouillon », deux accès sont possibles : à partir du tableau de bord en cliquant sur « demandes à l'état brouillon », ou à partir du menu déroulant « mes demandes » puis « mes brouillons »/



Après avoir cliqué sur l'un des chemins, la liste des demandes en statut « brouillon » s'affiche dans un tableau regroupant les informations suivantes :



Vous pouvez accéder au détail de la demande en cliquant sur l'icône . Le système affiche le détail d'une demande par un système d'onglet.

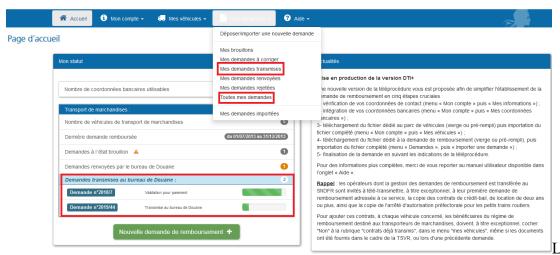
Chaque onglet peut être sélectionné, ce qui permet de visualiser les informations renseignées dans chaque rubrique :



11.5. Mes demandes « transmises »

Pour accéder aux demandes transmises, 3 chemins sont proposés :

- à partir du tableau de bord de la page d'accueil en cliquant sur « demandes transmises au bureau de douane »;
- − à partir du menu « mes demandes », en cliquant sur « mes demandes transmises » ;
- à partir du menu « mes demandes », en cliquant sur « toutes mes demandes ».



demandes est affichée dans un tableau, indiquant le numéro de la demande, le type (initiale ou complémentaire), le régime (marchandises ou voyageurs), la période, le montant du remboursement demandé, l'état de la demande (transmise aux service douaniers) et l'onglet « consulter » :

liste

des

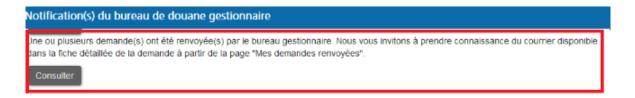
1 demande(s) enregistrée(s) Transmise(s) au bureau de Douane



11.6. Mes demandes « renvoyées par le bureau de Douane »

Les demandes renvoyées par le service des douanes sont disponibles :

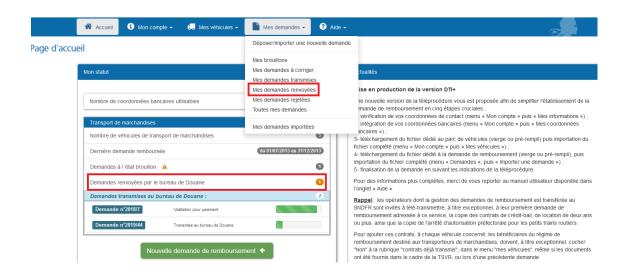
1° - A partir de l'affichage de la notification sur la page d'accueil en cliquant sur « consulter » :



Seuls les utilisateurs qui disposent du profil valider peuvent sélectionner le bouton « prendre en compte le renvoi » pour avoir accès aux éléments de la demande, et procéder aux rectifications recommandées.

Cette action donne accès au bouton « lettre de renvoi », expliquant les attentes du bureau de douane ayant traité la demande. La demande doit être corrigée, ou complétée et retransmise (profil valider). Elle est accessible dans la liste « demandes à corriger ».

2° - A partir du menu « mes demandes », puis « mes demandes renvoyées » :



Par ailleurs, un message électronique est adressé au demandeur à chaque renvoi d'une demande, à l'adresse qu'il aura indiquée dans le menu « mes informations ».

La liste des demandes est affichée dans un tableau, indiquant le numéro de la demande, le type (initiale ou complémentaire), le régime (marchandises ou voyageurs), la période, le montant du remboursement demandé, l'état de la demande (transmise aux service douaniers) et l'onglet « consulter ».

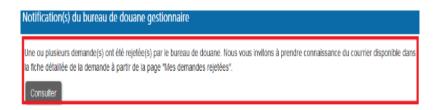
Consultation des demandes de remboursement



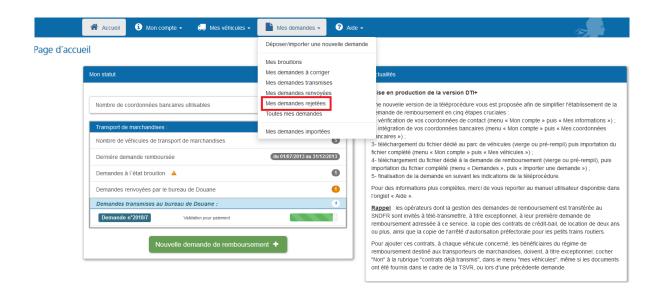
11.7. Mes demandes « rejetées »

Les demandes rejetées sont disponibles :

1° - A partir de la notification sur la page d'accueil en cliquant sur « consulter » :



- 2° A partir de la page d'accueil en cliquant sur « demande rejetées par le bureau de douane » ;
- 3° A partir du menu « mes demandes » puis en cliquant sur « mes demandes rejetées » :



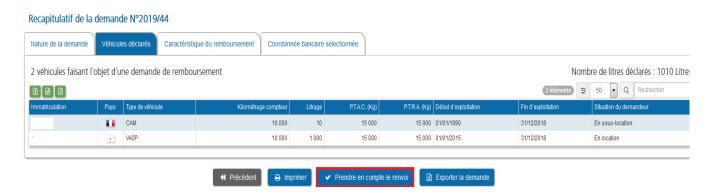
La liste des demandes est affichée dans un tableau, indiquant le numéro de la demande, le type (initiale ou complémentaire), le régime (marchandises ou voyageurs), la période, le montant du remboursement demandé, l'état de la demande (transmise aux services douaniers) et l'icône consulter :

Consultation des demandes de remboursement



En cliquant sur l'icône consulter, la fenêtre suivante apparaît :

Consultation des demandes de remboursement



Vous pouvez alors cliquer sur le bouton « prendre en compte le renvoi ». Seuls les utilisateurs habilités avec le profil valider peuvent le sélectionner.

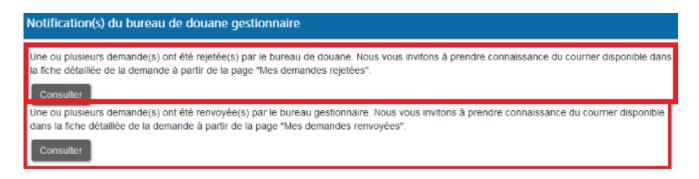
La fenêtre suivante apparaît :



En cliquant sur le bouton « lettre de rejet », la lettre s'affiche, ainsi que ses annexes éventuelles, pour permettre au demandeur de prendre connaissance des motifs de ce rejet par le service des douanes.

11.8. Double notification

Vous pouvez recevoir la notification d'un « rejet » ainsi que la notification d'un « renvoi », sur la même page d'accueil. Dans ce cas, vous recevez autant de courriels à l'adresse indiquée dans vos contacts, que de notifications. L'écran d'accueil affiche le message suivant :



La sélection du bouton « consulter » se rapportant aux « demandes rejetées » permet l'affichage du tableau listant les demandes rejetées pour lesquelles vous n'avez pas pris connaissance du motif de rejet indiqué dans la lettre que le service vous a adressée numériquement. Pour accéder à ces courriers, veuillez vous reportez au paragraphe relatif aux demandes « rejetées ».

La sélection du bouton « consulter » se rapportant aux « demandes renvoyées » permet l'affichage du tableau listant les demandes pour lesquelles l'opérateur n'a pas procéder aux corrections requises par le service des douanes. Pour vous mettre à jour de cette situation, veuillez vous reportez au paragraphe relatif aux demandes « renvoyées ».

11.9. Modifier une demande

Pour pouvoir modifier une demande, vous devez disposer du profil préparer ou valider.

Attention : vous ne pouvez modifier que les demandes sous statut « brouillon », qui se trouvent dans le menu « mes demandes » puis le sous-menu « mes brouillons ».

L'écran suivant s'affiche:

Consultation des demandes de remboursement





A Précision

Les demandes a l'état "Brouillon" ne sont pas visibles par les services douaniers, mais empêcheront la création d'une seconde demande sur la même période Ainsi, les services douaniers ne pourront pas créer de demande sur une période pour laquelle vous avez vous-même créé une demande à l'état "Brouillon".

Assurez-vous de supprimer toute demande "Brouillon" que vous ne comptez pas transmettre à nos services rapidemen

Un message intitulé « Précision » est affiché sur cette page. Il vous rappelle que les demandes à l'état brouillon sont enregistrées dans le système et empêchent donc toute création de demande (papier ou demande supplémentaire) concernant cette période. Vous devez donc valider ou supprimer le brouillon.

Cliquez sur l'icône située dans la colonne « Consulter ». Le service en ligne affiche les détails de la demande ainsi que le bouton « modifier » :

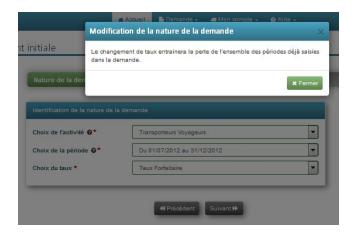
Consultation des demandes de remboursement

Recapitulatif de la demande N°2019/44



Cliquez sur « modifier ». Le formulaire de la demande s'affiche. Les champs sont modifiables.

<u>Attention</u>: le changement d'option entre les taux régionaux et le taux forfaitaire provoque la mise à zéro des données précédemment remplies. Un message d'avertissement est proposé.



La demande modifiée est enregistrée sous le statut « Brouillon ».

La transmission de la demande au service des douanes peut ensuite être réalisée sous le profil valider en cliquant sur « transmettre la demande ».

11.4. Consulter une demande

Tous les utilisateur peuvent consulter les demandes, quel que soit leur profil (consulter, préparer ou valider).

La consultation peut être effectuée de deux manières : directement à partir du tableau de bord de l'application, ou en passant par le menu « mes demandes ».

12. Notice DTI+

12.1. <u>Définition des modes DTI et DTI+</u>

- Le mode DTI (Direct Trader Interface) : l'opérateur saisit ses informations directement en ligne (procédure décrite précédemment dans le manuel utilisateur) ;
- Le mode DTI+ : il vous permet d'importer en ligne, dans un fichier, les données constitutives de votre demande de remboursement (ou de votre parc de véhicule) à partir de votre système d'information.

12.2. Objectifs du mode DTI+

- Donner la possibilité aux entreprises disposant d'un nombre conséquent de véhicules, de transférer des fichiers au lieu de remplir de multiples formulaires sur le service en ligne ;
- Faire apparaître, en fin de transfert, les véhicules ou la demande accessibles en modification afin de pouvoir compléter d'éventuelles informations manquantes ;
- Imposer des formats de fichier uniques et standardisés pour tous les opérateurs ;
- Transfert de données des demandes de remboursement grâce au fichier (DTI+).

12.3. Intérêt

- Constitution automatisée d'un fichier en sortie du système d'information, pour transmission au système informatique de la douane ;

- L'ensemble des données est contenue dans 2 fichiers (gestion des véhicules et gestion de la demande);
- Gain de temps de saisie pour l'opérateur ;
- Réduction des erreurs de saisie

12.4. Fonctionnalités DTI+ ajoutées à SIDECAR Web

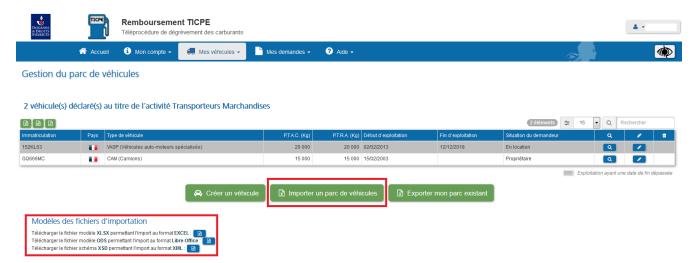
Afin de simplifier la saisie des données dans le service en ligne SIDECAR WEB, deux procédures DTI+ sont expliquées dans ce chapitre :

- l'import du parc de véhicules ;
- la saisie d'une demande de remboursement de TICPE.

12.4.1. Importer un parc de véhicules

Pour importer un parc de véhicules, cliquez sur le menu « mes véhicules » puis le sous-menu « liste des véhicules ». 3 actions sont possibles :

- Créer un véhicule : permet de créer un seul véhicule à partir du formulaire.
- Exporter un parc de véhicule : permet d'exporter dans un fichier (au format xlsx, ods ou xml), le parc de véhicules enregistrés dans SIDECAR Web.
- Importer un parc de véhicule : procédure DTI+ permettant de créer ou de mettre à jour un ensemble de véhicule. L'importation est réalisée à partir de modèles aux formats excel, libre office ou xml, que vous pouvez télécharger sur cette même page :

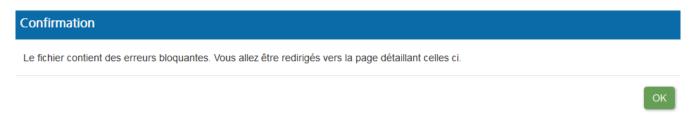


Après avoir cliqué sur le bouton « importer un parc de véhicules », une fenêtre de saisie s'ouvre afin de fournir le fichier d'import à transmettre. Vous pouvez choisir d'importer les justificatifs liés aux véhicules depuis le serveur d'échange MAYA en cliquant sur « oui ». Cette procédure est conseillée pour les flottes de véhicules importants (l'utilisation du serveur est expliquées au chapitres 13 et 14 du manuel). Si vous préférez joindre vos justificatifs un à un après l'importation du parc, cliquez sur « non ». Le bouton « importer » démarre la procédure d'importation :

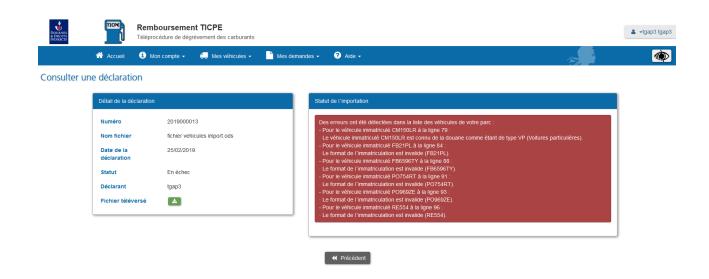


Si l'importation des véhicules s'est effectuée sans générer aucune erreur, l'application restera sur la page de la liste des véhicules de l'activité sélectionnée, enrichie de l'ensemble des véhicules issus du fichier d'importation.

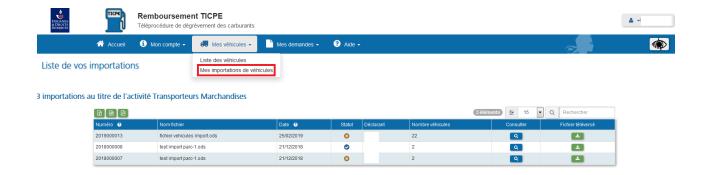
Dans le cas contraire, vous serez redirigé vers la page « consulter une déclaration », après avoir cliqué sur le bouton « OK » :



Cette page liste l'ensemble des erreurs détectées au moment de l'importation. Vous pouvez vous aider de la liste qui sera affichée afin de corriger votre fichier, et l'importer à nouveau. :



Vous pouvez accéder à l'historique de vos importations depuis l'écran d'accueil, à partir du menu « mes véhicules » puis « mes importations de véhicules » :



Vous retrouvez dans ce tableau les noms des fichiers que vous avez importés, les dates d'importation des fichiers, le nombre de véhicules listés dans chaque fichier et le statut de chaque importation :

- en échec suite à des erreurs bloquantes : 😢
- intégrée avec succès : 📀

Vous pouvez accéder à l'écran « consulter une importation » en cliquant sur le bouton consulter :

Vous pouvez enfin télécharger le fichier importé en cliquant sur l'icône suivante :

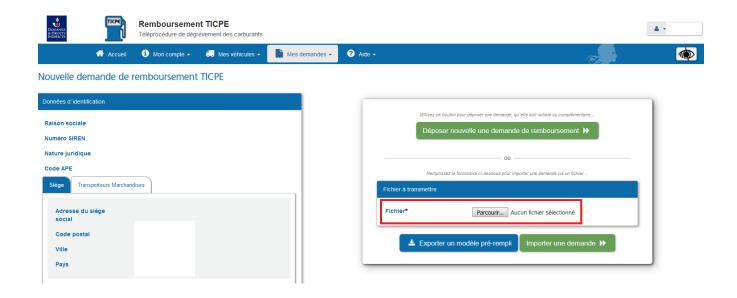
12.4.2. Importer une demande de remboursement

Pour importer une nouvelle demande de remboursement TICPE, cliquez sur le menu le menu « mes demandes » puis sur le sous-menu « déposer/importer une nouvelle demande» :

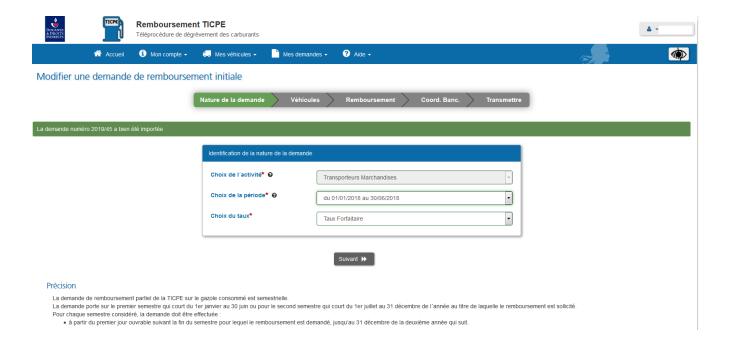


Sur la page « nouvelle demande de remboursement », cliquez sur « parcourir » et sélectionnez le fichier à transmettre. Cliquez sur « importer une demande » afin de lancer l'importation.

Vous devez avoir au préalable téléchargé le fichier sur cette page (au format excel, libre office ou xsd) et l'avoir rempli.



Si l'opération d'importation se déroule sans erreur, vous serez redirigé automatiquement sur la page de saisie d'une demande de remboursement. Avec l'ensemble des champs renseignés via le fichier d'import déjà pré-remplis, il ne restera plus qu'à valider chaque étape en cliquant sur le bouton « suivant », jusqu'à transmission de la demande au bureau de douane. À noter que des compléments d'informations pourront être demandés si des données venaient à manquer.



Si l'opération d'importation échoue, vous êtes redirigé sur une page dédiée à l'historisation des importations de demande de remboursement :



Consulter une déclaration



Cette page liste l'ensemble des erreurs détectées au moment de l'importation. Vous pouvez vous aider de cette liste afin de corriger votre fichier, et l'importer à nouveau.

12.5. Type d'import DTI+

Dans le cadre de la mise en place de procédure DTI+ au sein du service en ligne SIDECAR WEB, il a été décidé de proposer 2 types d'import différents pour chacune des fonctionnalités, afin de satisfaire un plus grand nombre d'utilisateurs :

Modèles des fichiers d'importation

Télécharger le fichier modèle XLSX permettant l'import au format EXCEL :

Télécharger le fichier modèle ODS permettant l'import au format Libre Office :

Télécharger le fichier schéma XSD permettant l'import au format XML :

12.5.1. **Import XML**

Il est mis à disposition en cliquant sur le menu « mes demandes » puis « déposer/importer une nouvelle demande ». En bas à gauche de l'écran, un lien vers les schémas XSD permettant l'import au format XML.

Ces fichiers XSD définissent un formalisme permettant de créer un fichier XML valide qui sera accepté lors de l'importation (si celui-ci respecte le schéma XSD en question).

Ce type de fichier est plus particulièrement destiné à être généré par le système informatisé de gestion de parc des opérateurs (charge aux fournisseurs de ces progiciels de proposer un export cohérent des informations dont ont besoin les services douaniers).

Le principal avantage de ce mode d'importation, outre l'aspect automatique, est l'exhaustivité des données pouvant être transmises. En effet, seul le fichier XML permet de déclarer l'intégralité des pièces justificatives dématérialisées (contrats, avenants...) susceptibles d'être demandées pour justifier le remboursement de véhicules éligibles.

Des exemples de fichiers XML sont proposés à titre informatif dans les chapitres suivants.

12.5.2. Import Excel / OpenOffice / LibreOffice

Il est mis à disposition en cliquant sur le menu « mes demandes » puis « déposer/importer une nouvelle demande ». En bas à gauche de l'écran, des fichiers XLSX ou ODS permettant l'import au format tableur.

Le fichier XLSX peut être édité par l'application Excel de Microsoft. Le fichier ODS est éditable avec les applications OpenOffice et LibreOffice.

Ces fichiers XLSX et ODS sont destinés aux opérateurs ne disposant pas d'un système informatisé susceptible de générer un fichier XML de manière automatisée ou ne souhaitant pas y avoir recours. Ils contiennent un certain nombre de tests permettant d'avoir un premier contrôle de cohérence sur les données saisies (de la même manière que la validation effectuée par le schéma XSD pour les fichiers XML).

L'avantage de ce mode de déclaration est la relative simplicité qu'offre le format tableur qui est largement utilisé par les services de back-office ayant en charge la gestion administrative des parcs de véhicules ainsi que des demandes de remboursement TICPE.

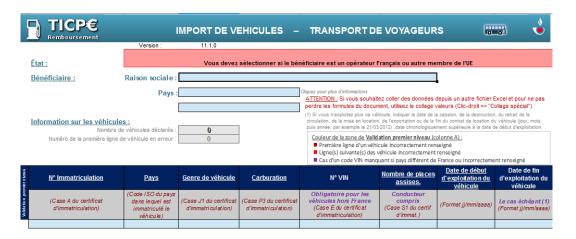
Néanmoins, contrairement au format XML, ces fichiers ne permettent pas de transmettre les pièces justificatives dématérialisées susceptibles d'être demandées par les services des douanes. Le fichier transmis, il faudra donc éventuellement dans un second temps compléter les pièces dématérialisées manquantes depuis l'interface de saisie de l'application de Remboursement TICPE ou les transmettre via le serveur d'échange MAYA.

Des exemples ainsi que les possibilités offertes par ces fichiers sont plus amplement abordés dans les chapitres suivants.

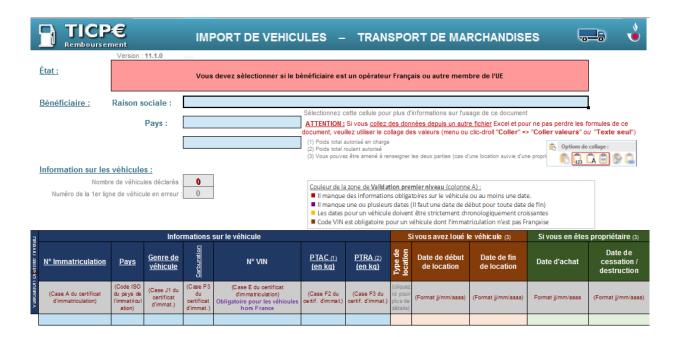
12.6. Présentation des fichiers d'import

12.6.1. Import de véhicules au format Excel / OpenOffice / LibreOffice

- Exemple de fichier ".xlsx" ou ".ods" d'import de parc de véhicules de voyageurs :



- Exemple de fichier ".xlsx" ou ".ods" d'import de parc de véhicules de transport de marchandise :



Le fichier propose des nombreuses aides dynamiques permettant :

- de limiter les erreurs de saisie et de faciliter la saisie lors de choix multiples ;
- de réduire le temps nécessaire au remplissage du document ;
- d'exporter/imprimer le document sous un formatage clair et optimisé.

Pour l'opérateur, les objectifs sont de :

- fournir des outils clairs, contrôlables en interne avant l'envoi aux services douaniers et traçables/archivables pour l'historique personnel de l'opérateur;
- inciter l'opérateur à utiliser des outils homogènes, avec choix limités (ex: pays);
- limiter les erreurs de saisie, de copier/coller, les oublis, etc.

Pour SIDECAR Web et le système informatique douanier, les objectifs sont de :

- prévalider les données sans traitement lourd, car seuls les fichiers dont l'état est validé (en vert) seront effectivement analysés à l'import des données ;
- éviter la pollution du SI et de la base documentaire. Cette dernière historise tout fichier reçu, même s'il reste des données invalides. Le premier filtrage global inclus au fichier tableur évitera que des données erronées sont transmises. Ainsi, les fichiers contenant des données manifestement incorrectes ne seront pas traités.

Exemple non exhaustif de données incorrectes détectées par le fichier :

• Informations requises manquantes (immatriculation, date de début d'exploitation...)

- Formats de champ incorrects (texte au lieu de chiffres, caractères non autorisés...)
- Valeurs numériques négatives (PTAC, PTRA, litrage, kilométrage...)
- Pays, genre ou carburation ne faisant pas partie des plages légales autorisées
- Nombre de places < 10 pour un véhicule de transport de voyageurs
- PTAC < 7500 kg pour un véhicule de transport de marchandises
- etc...

12.6.2. Import de véhicules au format XML

- Exemple de fichier XML d'import de parc de véhicules de transport de voyageurs :

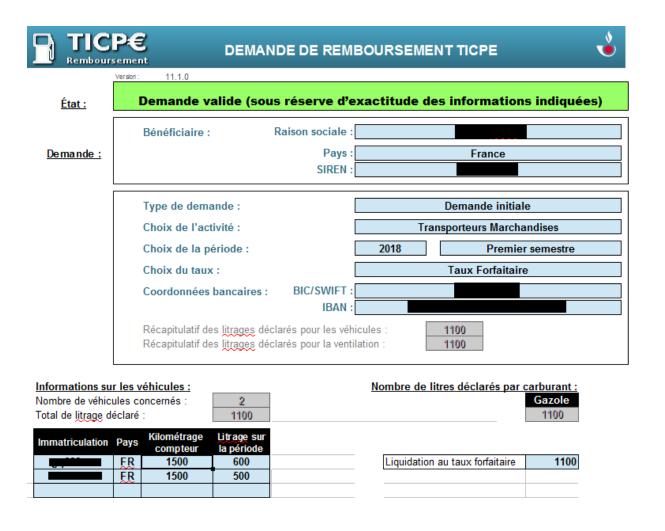
```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<declarationParcVehiculesVoyageurs versionXsd="11.1.0"</pre>
       xsi:noNamespaceSchemaLocation="Import-Vehicules-Transport Voyageurs-v11.1.0-1.xsd"
       xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
    <beneficiaire>
       <operateurFrancais><codeSIREN>123456089</codeSIREN></operateurFrancais>
    </heneficiaire>
    <vehiculesTransportVoyageurs>
       <vehiculeTransportVoyageurs xsi:type="PetitTrainTouristiqueXsd">
            <immatriculation>AA-123-ZZ</immatriculation>
            <carburation>GH</carburation>
            <genreVehicule>VASP</genreVehicule>
            <nombrePlace>10</nombrePlace>
            <exploitationVoyageurs>
               <dateDebut>2015-01-01</dateDebut>
               <dateFin>2015-12-31</dateFin>
                <autorisationPrefectoraleCirculation>
                   <hashMd5>98765432109876543210987654321098</hashMd5>
                   <nomFichier>APC-AA123ZZ-2015.pdf</nomFichier>
                   <pieceJustificative>UjBsR09EbGhjZ0dTQUxNQBRU1U1GUXhEUzhi
                   pieceJustificative>
                </autorisationPrefectoraleCirculation>
            </exploitationVoyageurs>
       </vehiculeTransportVoyageurs>
       <vehiculeTransportVoyageurs xsi:type="TransportCommunPersonnesFrancaisXsd">
            <immatriculation>1 AA 2A</immatriculation>
            <carburation>GO</carburation>
            <genreVehicule>TCP</genreVehicule>
            <nombrePlace>45</nombrePlace>
            <exploitationVoyageurs>
               <dateDebut>2000-11-05</dateDebut>
            </exploitationVoyageurs>
       </vehiculeTransportVoyageurs>
       <vehiculeTransportVoyageurs xsi:type="TransportCommunPersonnesEtrangerXsd">
            <codePays>MC</codePays>
            <immatriculation>1A2A</immatriculation>
            <carburation>GH</carburation>
            <genreVehicule>TCP</genreVehicule>
            <codeVin>12345678912345678</codeVin>
            <nombrePlace>48
            <exploitationVoyageurs>
               <dateDebut>2012-01-05</dateDebut>
               <dateFin>2013-08-13</dateFin>
               <certificatImmatriculation>
                   <hashMd5>01234567890123456789012345678901</hashMd5>
```

- Exemple de fichier XML d'import de parc de véhicules de transport de marchandises :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<declarationParcVehiculesMarchandises versionXsd="11.1.0"</pre>
      xsi:noNamespaceSchemaLocation="Import-Vehicules-Transport_Marchandises-v11.1.0-1.xsd"
      xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
       <operateurFrancais><codeSIREN>123456089</codeSIREN></operateurFrancais>
   </beneficiaire>
   <vehiculesTransportMarchandises>
       <vehiculeTransportMarchandises xsi:type="TransportMarchandisesFrancaisXsd">
           <immatriculation>AA-123-XX</immatriculation>
           <carburation>GH</carburation>
           <genreVehicule>TRR</genreVehicule>
           <codeVin>3ABCDEFGHJKLMNPR4</codeVin>
           <ptac>18985</ptac>
           <ptra>50589</ptra>
           <exploitationMarchandises xsi:type="ExploitationSousLocataireFrancaisXsd">
               <dateDebut>2015-04-12</dateDebut>
               <dateFin>2015-09-25</dateFin>
               <contratLocation>
                   <hashMd5>123456789ABCDEF123456789ABCDEF12</hashMd5>
                   <nomFichier>documents-souslocation+optionachat-aa123xx-2015.pdf</nomFichier>
                   </contratLocation>
               <contratSousLocation>
                   <hashMd5>123456789ABCDEF123456789ABCDEF12</hashMd5>
               </contratSousLocation>
               <avenantSousLocation>
                   <hashMd5>123456789ABCDEF123456789ABCDEF12</hashMd5>
               </avenantSousLocation>
           </exploitationMarchandises>
           <exploitationMarchandises xsi:type="ExploitationProprietaireFrancaisXsd">
               <dateDebut>2015-09-26</dateDebut>
               <leveeOptionAchat>
                   <hashMd5>123456789ABCDEF123456789ABCDEF12</hashMd5>
              </leveeOptionAchat>
           </exploitationMarchandises>
       </vehiculeTransportMarchandises>
       <vehiculeTransportMarchandises xsi:type="TransportMarchandisesEtrangerXsd">
           <codePays>MC</codePays>
           <immatriculation>A456</immatriculation>
           <carburation>GH</carburation>
           <genreVehicule>VASP</genreVehicule>
           <codeVin>1ABCDEFGHJKLMNPR2</codeVin>
           <ptac>7985</ptac>
           <ptra>0</ptra>
           <exploitationMarchandises xsi:type="ExploitationLocataireEtrangerXsd">
```

12.6.3. Import de la demande au format Excel / OpenOffice / LibreOffice

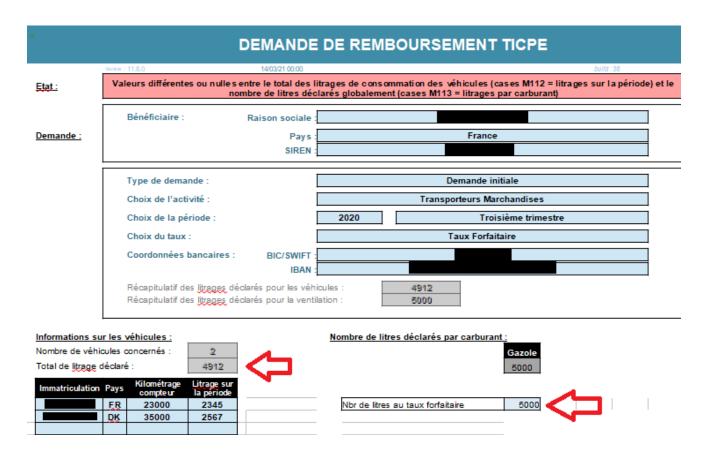
- Exemple de fichier valide :



Les choix que vous faites (exemple : Taux forfaitaire ou régionalisé) adaptent le document pour limiter les champs à remplir au strict nécessaire.

Durant la saisie des informations, des aides vous indiquent les erreurs de saisies les plus classiques, telles qu'un SIREN/TVAI mal formé, un champ oublié ou une valeur erronée.

- Exemple de fichier contenant des erreurs



12.6.4. Import de la demande au format XML

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<declarationDemandeRticTransporteur versionXsd="11.1.0"</pre>
      xsi:noNamespaceSchemaLocation="Import-Demande_RTIC-Transport-v11.1.0-
       7.xsd" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
    <beneficiaire>
        <operateurFrancais>
            <codeSIREN>123456089</codeSIREN
        </operateurFrancais>
    </beneficiaire>
    <demandeRticTransporteur>
        <coordonneesBancaires>
            <codeBic>CMCIFRPP</codeBic>
            <codeIban>FR7630087338540001311780186</
        codeIban> </coordonneesBancaires>
        <regime>TRN</regime>
        <periodeRemboursement>
```

```
<annee>2015</annee>
            <semestre>S1</semestre>
        </periodeRemboursement>
        <typeDemande>INITIALE</typeDemande>
        <consommationsVehicules>
            <consommationVehicule>
                <immatriculation>AA-123-FF</immatriculation>
                <litrage>100</litrage>
                <kilometrage>18497</kilometrage>
            </consommationVehicule>
            <consommationVehicule>
                <immatriculation>BB-321-YY</immatriculation>
                <litrage>300</litrage>
                <kilometrage>24587</kilometrage>
            </consommationVehicule>
        </consommationsVehicules>
        <carburantsDemande>
            <carburantDemande>
                <typeCarburant>GAZOLE</typeCarburant>
                <remboursementsDemande>
                    <remboursementAncienneRegion>
                        <region>AQUITAINE</region>
                        <quantiteDeclaree>150</quantiteDeclaree>
                    </remboursementAncienneRegion>
                    <remboursementAncienneRegion>
                        <region>AUVERGNE</region>
                        <quantiteDeclaree>250</quantiteDeclaree>
                    </remboursementAncienneRegion>
                </remboursementsDemande>
            </carburantDemande>
        </carburantsDemande>
    </demandeRticTransporteur>
</declarationDemandeRticTransporteur>
```

13. Serveur d'échange de fichiers MAYA

Le serveur d'échange de fichiers MAYA permet aux utilisateurs qui disposent du droit préparer ou valider de transférer en grande quantité sur le service en ligne SIDECAR Web les pièces justificatives liées :

- <u>aux véhicules</u>: certificats d'immatriculation; contrats de location; contrats de sous-location; avenant des contrats de location; justificatifs d'achat des véhicule;
- <u>à la demande</u>: facture d'acquisition du gazole (uniquement pour les régimes de remboursement des transporteurs de marchandises et de voyageurs établis hors de France).

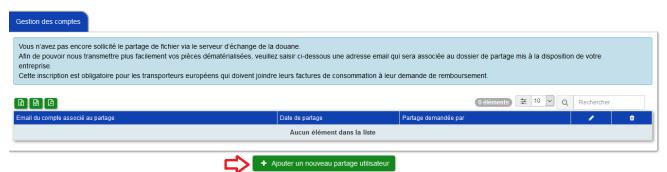
13.1. Accéder au serveur d'échange de fichiers pour la première fois

Cliquez sur le menu « mon compte » (« information » pour les mandataires de transporteurs européens), puis sur le sous-menu « serveur d'échange MAYA » :



La page suivante s'affiche:

Gestion du serveur d'échange MAYA



Elle vous informe que vous n'avez pas encore demandé le partage de fichiers via le serveur d'échange de la douane. Cliquez sur « ajouter un nouveau partage utilisateur ».

La fenêtre suivante s'affiche. Renseignez votre adresse électronique et cliquez sur « valider » :



Vous recevez un courrier électronique vous informant que le dossier partagé concernant cette société de transport a été mis à votre disposition :



Le nom du dossier partagé est constitué de « RTICPE » (pour « remboursement TICPE ») puis du code SIREN/TVAI de la société bénéficiaire du remboursement.

Cliquer sur l'hyperlien « ici » pour accéder au dossier partagé.

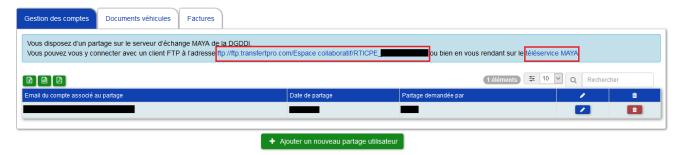
<u>Attention</u>: si vous êtes mandataire de plusieurs sociétés de transport établies hors de France, vous devez créer un dossier partagé pour chacune des sociétés que vous représentez.

13.2. <u>Utiliser le dossier partagé</u>

13.2.1. Accéder à l'espace collaboratif

Une fois le dossier partagé créé, vous pouvez y accéder en cliquant sur le menu « mon compte » (« information » pour les mandataires de transporteurs européens), puis sur le sous-menu « serveur d'échange MAYA ». La page suivante s'affiche :

Gestion du serveur d'échange MAYA



Cliquez sur l'un des 2 liens proposés pour accéder au dossier partagé, ou « espace collaboratif », concernant la société de transport.

13.2.2. <u>Utiliser l'espace collaboratif</u>

1° - Pour les justificatifs liés à vos véhicules :

Vous pouvez utiliser le serveur d'échange de la douane afin de rattacher de manière automatisée les documents liés vos véhicules lors des imports DTI+ de votre parc.

Pour cela, vous devez d'abord déposer les fichiers PDF sur l'espace collaboratif (manuellement ou en utilisant un client FTP), dans les dossiers correspondant à la nature du document en question et dans un sous-dossier dont le nom est l'immatriculation du véhicule concerné. Par exemple :

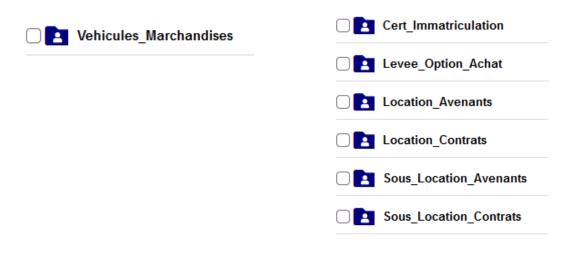
/RTIC 00000000/Vehicules Marchandises/Location Contrats/AA-123-BB/contrat.pdf

<u>Attention</u>: dans le cas d'import de fichier tableur vous ne pourrez déposer qu'un seul fichier de type contrat ou certificat d'immatriculation par dossier.

Si votre véhicule a enchaîné plusieurs périodes d'exploitation similaires, les documents trouvés lors des imports de parc seront uniquement associés à la dernière de chaque type.

Si vous souhaitez pouvoir gérer ce type de cas, seul les imports au format XML vous permettront d'associer précisément chaque document à l'exploitation correspondante en spécifiant le nom du fichier à chercher sur le serveur d'échange.

Arborescence pour le régime marchandises :



2° - Pour les factures d'acquisition de gazole (transporteurs installés hors de France) :

Afin de pouvoir téléverser les factures associées à vos demandes de remboursement, nous vous recommandons d'utiliser le serveur d'échange FTP de la douane.

Pour cela, vous devez déposer les fichiers PDF dans le dossier correspondant à la période pour laquelle vous sollicitez un remboursement en agrégeant son année (2019, 2020...) et sa périodicité (S1, S2, T1, T2, T3, T4) :

- 1e semestre 2019 = 2019S1 - 2e semestre 2019 = 2019S2 - 1er trimestre 2020 = 2020T1 - 2e trimestre 2020 = 2020T2 - 3e trimestre 2020 = 2020T3 - 4e trimestre 2020 = 2020T4 - 1e trimestre 2021 = 2021T1 [...]

Par exemple: /RTIC 000000000/Demandes Marchandises/2020T1/facture.pdf

Arborescence pour le régime marchandises :

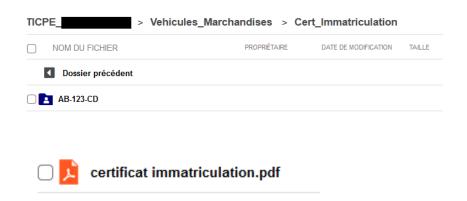


14. Exemple d'utilisation combinée du serveur d'échange MAYA et du DTI+

14.1. Préparer les justificatifs liés aux véhicules (MAYA)

Connectez-vous sur le serveur d'échange MAYA, et ajouter l'ensemble des justificatifs liés à vos véhicules. Par exemple :

1° - Certificats d'immatriculation :



2° - Contrats de location :

RTICPE_ >	Vehicules_Marchandises >	Location_Contrats	
NOM DU FICHIER	PROPRIÉTAIRE	DATE DE MODIFICATION	TAILLE
Dossier précédent			
☐ AB-123-CD			
contrat location.pdf			
- Contrats de sous-location :			
E_ Vehic	ules_Marchandises > Sous_	Location_Contrats	
NOM DU FICHIER	PROPRIÉTAIRE	DATE DE MODIFICATION	TAILLE
Dossier précédent			
☐ AB-123-CD			

[...]

tontrat sous location.pdf

14.2. Préparer les factures - transporteurs hors France (MAYA)

Dans le dossier « Demandes_Marchandises » du serveur d'échange de fichiers, créer un sous-dossier pour la période de remboursement à laquelle sont rattachées les factures d'acquisition du gazole, et nommez ce fichier avec l'année + la période de remboursement. Par exemple :





14.3. Importer le parc de véhicules (DTI+) :

Cliquez sur le menu « véhicules » puis le sous-menu « liste des véhicules » et ouvrez le fichier d'import au format que vous souhaitez :

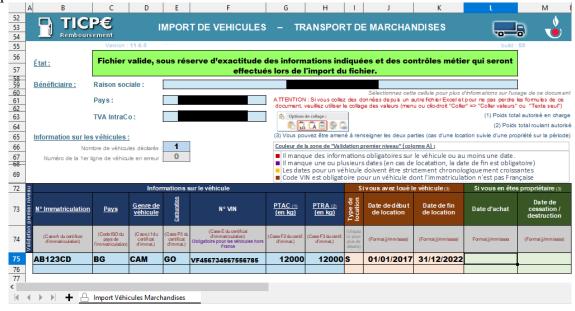
Modèles des fichiers d'importation

Télécharger le fichier modèle XLSX permettant l'import au format EXCEL :

Télécharger le fichier modèle ODS permettant l'import au format Libre Office :

Télécharger le fichier schéma XSD permettant l'import au format XML :

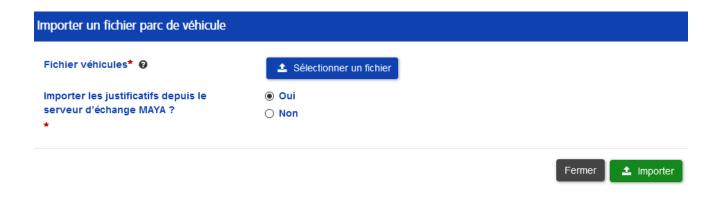
Remplissez et enregistrez le fichier d'import avec les informations propres à chaque véhicule de votre parc :



Dans le sous-menu « liste de véhicules », cliquez sur le bouton « importer un parc de véhicules » :

Importer un parc de véhicules

La fenêtre suivante s'affiche. Joignez le fichier d'importation en cliquant sur « sélectionner un fichier », puis sur « oui » pour importer les justificatifs depuis le serveur d'échange MAYA :



Cliquez sur « importer »:



Patientez le temps que le système charge votre fichier d'import :



Le tableau des véhicules apparaît, avec la confirmation que votre parc a été intégré avec succès :

Gestion du parc de véhicules



Pour vérifier que tous les justificatifs ont bien été versés, cliquez sur l'icône de consultation :



La page « détail du véhicule » s'affiche. Dans le cadre « ma situation », tous les justificatifs que vous avez intégrés sur le serveur d'échange MAYA apparaissent, avec la date de leur versement sur SIDECAR Web, et peuvent être consultés :



14.4. Créer la demande de remboursement (DTI+)

Vous pouvez choisir d'utiliser un fichier d'import que vous remplirez vous-mêmes, en utilisant un modèle de fichier disponible en cliquant sur le menu « mes demandes », puis le sous-menu « déposer/importer une nouvelle demande » (en bas de page) :

Modèles des fichiers d'importation

Télécharger le fichier modèle XLSX permettant l'import au format EXCEL :

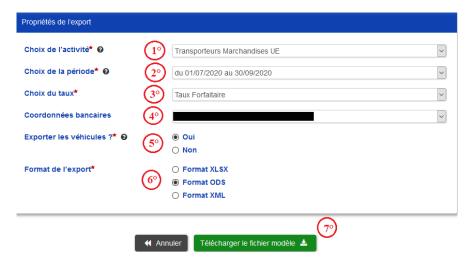
Télécharger le fichier modèle ODS permettant l'import au format Libre Office :

Télécharger le fichier schéma XSD permettant l'import au format XML :

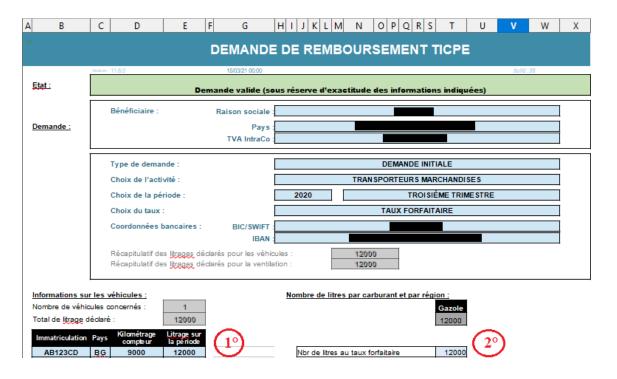
Vous pouvez aussi utiliser un modèle pré-rempli, en cliquant sur le menu « mes demandes » puis sur le sous-menu « déposer/importer une nouvelle demande ». Cliquez alors sur le bouton « exporter un modèle pré-rempli :



La page suivante s'affiche, sur laquelle vous pouvez choisir les données correspondant à votre demande de remboursement :



- 1) Choisissez l'activité dans la liste déroulante (si vous êtes habilités pour les deux régimes marchandises et voyageurs ;
- 2) Choisissez la période (semestrielle/trimestrielle) sur laquelle porte votre demande de remboursement;
- 3) Choisissez le taux (régionalisé ou forfaitaire) ;
- 4) Choisissez les coordonnées bancaires du compte sur lequel le remboursement doit être réalisé (vous devez avoir enregistré des coordonnées bancaires au préalable);
- 5) Si vous choisissez d'exporter les véhicules, tous les véhicules de votre parc et qui sont susceptibles de bénéficier d'un remboursement pour la période sélectionnée seront ajoutés au fichier ;
- 6) Choisissez le format de l'export qui vous convient (xlsx, ods ou xml);
- 7) Une fois vos choix effectués, cliquez sur « télécharger le fichier modèle ».



Toutes les informations relatives à votre demande sont pré-remplies, vous devez uniquement renseigner :

- 1) Les consommations réalisées par chaque véhicule ;
- 2) Les consommations totales (en cas de taux forfaitaire) ou les consommations ventilées par région (en cas de taux régionalisés).

<u>Attention</u>: pour que le fichier soit valide, le total des consommations par véhicule doit être égal au total des consommations ventilées par région.

Cliquez sur le menu « mes demandes » puis le sous-menu « déposer/importer une nouvelle demande ». Cliquez sur « sélectionner un fichier » et joignez votre fichier d'import de demande de remboursement, puis cliquez sur « importer une demande » :



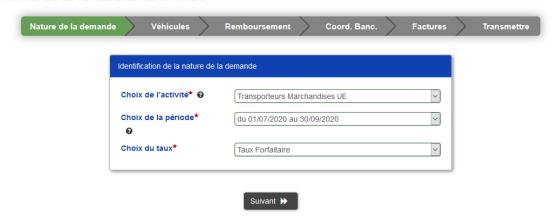
Un écran de confirmation s'affiche, vous informant que votre demande a été intégrée avec succès :



En cas d'erreur, vous êtes redirigé vers une page qui liste l'ensemble des erreurs détectées au moment de l'importation. Vous pouvez vous aider de cette liste afin de corriger votre fichier, et l'importer à nouveau.

Si le fichier a été importé avec succès, l'écran suivant s'affiche :

Modifier une demande de remboursement initiale



Passez chacune des étapes en cliquant sur le bouton « suivant ». Vous avez encore la possibilité de modifier les éléments de votre demande si vous le souhaitez.

Attention : lorsque vous arrivez sur l'onglet « coordonnées bancaires », veillez bien à cliquer pour valider la sélection des coordonnées bancaires qui seront associées à votre demande. Le bouton « valider » devient alors actif :



Pour les transporteurs établis hors de France ou leurs mandataires, l'onglet « factures » fait apparaître les factures qui ont été versées sur le serveur d'échange Maya pour cette période de remboursement :



A ce stade, vous pouvez encore ajouter ou supprimer des factures sur le serveur d'échange MAYA, puis mettre à jour les factures sur SIDECAR Web en cliquant sur « rafraîchir ».

Sur l'onglet « transmettre », cliquez sur le bouton « transmettre » pour envoyer votre demande de remboursement.